

1. WEBMASTERLa visite du laboratoire de BURE Le 21/04/2009 à 00:03

Beau temps, bonne route et accueil sympathique !

La délégation se composait de quelques membres des Sentinelles de SOULOSSE, du Maire de la dite commune organisateur de cette visite et de sympathisants de l'Association.

Nous sommes accueillis par Monsieur Pierre FORBES directeur du laboratoire de Bure et monsieur Jean-Paul BAILLET, directeur général adjoint de l'ANDRA.

Exposé technique de 30 minutes pour nous préciser que Bure est un laboratoire essentiellement chargé d'explorer, analyser et résoudre les problèmes de stockage des déchets radio actifs de haute activité (HA-VL) qui représentent une très faible proportion en volume (0.2%) et la presque totalité des radiations (91.68%). C'est exactement l'inverse pour les déchets FA VL qui nous concernent. Au 31 décembre 2004 il existait 47124 m3 de déchets FA-VL, il y en aura plus de 200000 m3 en 2012 !

Ne nous laissons pas endormir, c'est encore beaucoup trop !

Nous allons descendre à quelque 500 mètres de profondeur pour visiter les installations souterraines d'étude des problèmes de stockage.

Je pense que nous pouvons affirmer qu'on ne nous a rien caché, mais nous sommes bien obligés de croire à la bonne foi de nos mentors.

C'est un travail gigantesque, méticuleux et fort coûteux. Rassurez-vous, ce sont les pollueurs qui financent, en particulier E.d.F. qui répercute ces coûts sur le prix du kilowatt facturé.

Le mètre linéaire de tunnel revient à environ 100 000 € et on peut en compter encore autant pour les équipements de laboratoire.

Visite passionnante, mais nous n'avons rien vu et rien entendu sur le sujet qui nous préoccupe, le stockage des déchets FA-VL !

Question : Lors de leur visite de Bure, est ce que nos braves conseillers municipaux se sont posé la question, à savoir si les mêmes technologies hautement sécuritaires seraient employées sur le projet auquel ils ont adhéré, ou se sont ils contentés de ne pas réfléchir ? Nous même ayant failli tomber dans ce piège !

Alors retour à la case départ : ce projet est toujours inacceptable, nous devons rester mobilisés pour que cet enfouissement ne se fasse ni ici, ni ailleurs !

2. WEBMASTER...oubli ou catimini du premier Magistrat? Le 21/04/2009 à 10:45

La vérité et la transparence ne sont pas la règle d'or de notre équipe municipale...Pour preuve lors de notre visite à Bure nous avons appris par Mr Jean Pierre BAILLET directeur adjoint de l'Andra l'existence d'un courrier adressé au Maire en date du 20/02/2009!

Je vous invite à le lire dans la nouvelle rubrique 2 mois d'attente.

Sous la pression collective des participants a cette visite,le Maire s'est empressé de remettre une copie de celle-ci aux Sentinelles!Oubli ou catimini du premier Magistrat?

3. Pierre-Jean BOURION Le 21/04/2009 à 11:29

Visite à Bure:commentaires personnels.

ENFUMAGE: Procédé par lequel l'apiculteur neutralise les abeilles en enfumant dicit le dictionnaire(Le Grand Robert)

C'est exactement ce qui nous est arrivé et ce n'est que sur la route du retour que je me suis rendu compte que, passionné par les explications des deux complices qui nous ont reçus et pilotés, nous repartions, aussi ignorants qu'avant sur le traitement et les techniques d'enfouissement des déchets FA-VL.

Cela m'a rappelé les techniques de communication des dirigeants communistes de l'après guerre 14.18 recevant des écrivains français sympathisant ou non : Barbusse, André Gide, Jean Paul Sartre et autres qui revenaient en France persuadés que le communisme était la route vers le bonheur du peuple!

Je me croyais plus malin!

Notre maire, lui, est persuadé qu'il a la mission de faire le bonheur des somlimariacains, sans tenir compte de l'avis de quelques abrutis rétrogrades qui ne comprennent pas que l'argent fait le bonheur, les rues, l'éclairage peut être aussi l'assainissement?

Il faut être d'une stupidité congénitale pour préférer la survie de notre paradis.

J'ai encore plein de choses à vous raconter mais le beau temps est là pour me rappeler que les chardons ça pousse!

4. Pierre-Jean BOURION Le 21/04/2009 à 16:46

Tout n'a pas été négatif lors de cette visite à Bure!

Jean-Paul BAILLET le directeur général adjoint de l'ANDRA nous a appris qu'une lettre avait été envoyée à tous les maires ayant répondu favorablement à la demande de l'ANDRA, confirmant que les communes pré sélectionnées par le gouvernement seront invitées à délibérer à nouveau à l'issue des investigations géologiques approfondies pour se porter candidates à l'accueil du centre de stockage.

Éberlué, j'ai demandé à notre vénéré maire de nous communiquer cette lettre, refus sans appel du dit, à ma demande d'explication il a rétorqué que le préfet lui avait demandé de ne pas faire connaître cette lettre pour ne pas "polémiquer".

Moralité, je viens ainsi d'apprendre, au contraire de ce que j'avais appris sur les bancs de la fac. de droit qu'un élu du peuple était aux ordres d'un commis du gouvernement!

Malgré ce refus sans appel de notre maire, celui ci a apporté à Élisabeth VISE cette lettre le lendemain matin.

Au cours de cette visite, il a expliqué à Francis VISE qu'il était déterminé, sans appel, à continuer son action en faveur de l'enfouissement des déchets FA-VL à Soulosse, tout cela pour bénéficier de l'argent (qui en tout état de cause n'arrivera pas avant 2019) pour réaliser des tas de projets en "faveur" de Soulosse, dans le but de valoriser sa petite personne et de laisser son nom gravé dans la mémoire des solimariacains comme le BIENFAITEUR de la commune.

En conclusion, je suggère que nous nous attelions au plus vite à la récolte des fonds pour financer sa statue, en plomb, par exemple?

e n'est pas tout ça, mes chardons n'attendent que moi!

5. Sophie : MENSONGE D'ETAT Le 21/04/2009 à 19:08

Mr le Maire et ses Conseillers possèdent une arme d'intoxication massive ; ce sont des personnes irresponsables.

L'enfouissement est la solution la moins coûteuse pour l'ANDRA qui est un établissement industriel et commercial, dégageant ainsi de grands bénéfices.

Si l'ANDRA parvient à faire accepter ce projet dans notre région sensible, ce sera la porte ouverte à la banalisation du procédé d'enfouissement, risquant de placer la France au statut de poubelle nucléaire européenne !

La commune est peut-être volontaire, MAIS PAS SES HABITANTS.

Mr le Maire fait la pluie et le beau temps, mais où sont passés les Conseillers ; en tout cas, ils ont bien appris leur leçon ; leurs enfants pourront les remercier, quelle fierté! A

mon avis, mal placée!

S'investir pour la commune ? Quant on voit comment cela se passe, cela ne donne pas envie. Est-on au Moyen Age? Est-ce un retour vers le passé?

Je remercie Mr BOURION, WEBMASTER de m'avoir éclairée sur le visite de Bure, ainsi que les Membres de l'Association.

NE BAISSONS PAS LA GARDE!

6. WEBMASTER à PJ BOURION lettre de Christian FRANQUEVILLE Le 22/04/2009 à 15:06

Une nouvelle rubrique intitulée Christian FRANQUEVILLE sur ce site, je vous invite à la lire afin d'y découvrir son courrier adressé à l'ANDRA. Un grand merci à lui pour son soutien. ...Je vais encore me faire traiter de tous les noms par le Président des Sentinelles pour avoir supprimé son post, mais qu'importe, je trouve normal qu'un tel soutien mérite une rubrique spéciale sur ce site. Je ne lui en tiens pas rigueur...il faut que jeunesse se passe!

7. Sophie : réunion publique Le 24/04/2009 à 17:36

Une réunion publique permettrait :

- D'échanger des points de vue.
- Que des débats se déroulent dans un climat de confiance et de sérénité.
- D'écouter les questions, les réponses, les prises de position.
- De restaurer le dialogue avec les habitants.
- De soulever les problématiques.

Malheureusement, Monsieur le Maire et ses Conseillers restent obstinés, arrêtés sur leurs idées et ne doivent pas savoir que l'on peut changer d'avis.

N'ATTENDEZ PAS, BEATEMENT, LA SOLUTION FINALE! CHAQUE HABITANT A DROIT A LA PAROLE!

La municipalité nous ROULE DANS LA FARINE...

VOSGES MATIN DU 24/04/2009.

NOUVELLE POUBELLE NUCLEAIRE, je cite "Et selon nos sources, l'affaire serait même déjà bien avancée et il y aurait une très grande probabilité" pour que le futur centre de stockage de déchets radioactifs échoue à Soulosse-sous-Saint Elophe".

8. Pas de psychose...Sophie Le 25/04/2009 à 11:11

La grande probabilité c'est comme le loto tout le monde peut gagner...on a vu par le passé sur notre secteur que certaines sources journalistiques étaient parties prenantes dans ce projet...Ce qui est sûr c'est que sur le net rien ne circule sur le choix des communes. D'autre part si le maire pense nous rouler dans la farine, son premier adjoint a bien du mal à la vendre...

9. réunion Le 25/04/2009 à 11:46

Je vous signale q'un comité consultatif sur les FAVL c'est tenu le 22 avril à Metz, organisé par la région.

un représentant de l'ANDRA était présent, il ne nous a rien appris de plus.

les différentes associations étaient là, mais personne de SOULOSSE.

le vice-président de la lorraine a affirmé que la région Lorraine était contre le projet, et

le ferai savoir à qui de droit.

10. B; Pouliquen Le 25/04/2009 à 23:39

Effectivement nous étions au courant pour le comité consultatif sur les FA-VL à Metz, mais étant un peu souffrante nous n'avons pu nous y rendre. J'ai cependant laissé un message sur le forum afin de donner l'avis de la population. J'ose espérer que cet avis sera pris en compte.

11. WEBMASTER... post concernant Chantal... Le 26/04/2009 à 11:33

Ma responsabilité de Webmaster m'oblige a supprimer le premier post concernant Chantal sous la pression de Jocelyne qui veut porter plainte contre le site pour diffamation.

Je ne veux pas être partie prenante sur le sujet qui divise ces deux personnes et je leur laisse le choix de s'exprimer sur ce site.

Je dois avouer que je regrette ta façon d'agir Jocelyne car tu avais la possibilité de répondre à ce post, de le démentir ou d'apporter les précisions nécessaires.

Il faut aussi avouer que si certains commentaires arrivent sur ce site, c'est en partie la faute à l'équipe municipale qui ne veut toujours pas dialoguer avec la population. Cette attitude est à mes yeux bien pire que les commentaires qui peuvent "déranger" et qui prouvent votre manque de respect envers vos concitoyens! Pour autant ceux-ci ne vous menacent pas de vous trainer en justice! Puisque tu soutiens ce projet exprime donc clairement sur ce site pourquoi tu es pour. J'engage les différents intervenants sur ce site de signer clairement leurs commentaires pour que tu ne puisses plus jouer à la menace! Même après avoir visité Bure qui entre nous n'a rien à voir avec ce que vous voulez nous mettre ici d'ailleurs à ce sujet je me demande si vous l'avez bien compris, je reste convaincu que ce projet est débile et va nous engager nous et nos descendants dans un cercle infernal et tout cela parce que vous ne voulez pas perdre la face en changeant de position ou êtes vous trop cupides? J'attends ta réponse sur le site et non par mail.

JM MASSON

12. Réponse au webmaster Le 26/04/2009 à 11:50

La face ils l'ont déjà perdu pour la majorité de la population ils ne veulent rien savoir et finiront par avoir gain de cause. je ne t'en veux pas d'avoir supprimé mon post mais j'étais très en colère surtout quand on s'en prend à un ou une handicapé quelle qu'il soit, que Josceline s'estime heureuse de ne pas avoir de handicap.

13. suite du 12 Le 26/04/2009 à 11:55

je suis contre le projet nucléaire donc contre le Maire qui lui aussi a un handicap et bien je ne me permettrais pas de me moquer de lui sur ce sujet ce drame est à souhaiter à personne.

14. suite et fin Le 26/04/2009 à 11:58

je ne suis peut-être pas un ange mais je sais reconnaître certaines valeurs.

15. Jocelyne Le 26/04/2009 à 12:38

Non je ne me suis pas moquée de Chantal. Oui on s'est pris de bec, mais pour autant cela ne lui donnait pas le droit de me frapper à me laisser des bleus. En plus cela n'avait rien à voir avec le sujet de Favl. D'ailleurs nous avons fait la paix aussitôt après notre querelle bien passagère. Que d'autres s'en mêlent pour jeter leur venin sur moi, ça ne m'étonne pas. J'estime beaucoup Chantal, elle le sait. Que nos mots aient dépassé nos pensées cela ne regarde que nous deux, je le dis et répète;

Quant à m'exprimer sur le sujet de Favl, j'ai été la première à ouvrir le débat concernant le sujet en ouvrant la porte du site de soulosse (site personnel je le répète !) je n'ai eu droit en retour qu'à des insultes, des méchancetés toutes personnelles, infondées, invérifiées, toujours malveillantes. Vous avez votre avis sur les Favl, je les ai toujours respectées, je souhaiterais simplement que l'anomisté apportée par le sujet s'apaise.

16. Réponse à Josceline Le 26/04/2009 à 13:33

J'ai été un peu fort avec toi , mais le fait de s'en prendre a une personne handicapé me révolte. Je te présente mes excuses, à toi de les accepter ou pas mais il serai grand temps que le Maire et vous tous ne gardiez plus le silence et acceptiez une réunion public afin que la population sache à quoi s'en tenir, comme le dis le webmaster si des commentaires un peu trop sulfureux arrivent sur le site de ce dernier c'est bien à cause de votre silence et de votre obstination. Mais quel avantage allez vous en tirez, vous ne pouvez pas aller contre l'avis de la population, je te connais bien jo ,tu es quelqu'un de très intelligent, ne te laisse pas influencer par le Maire et je crois que vous êtes tous dans cette situation. Respectez les gens qui ont votés pour vous ainsi que le reste de la population. Pense à l'avenir de notre village,ont vous a promis quoi? une belle enveloppe? tout l'argent du monde ne fait pas le bonheur, penses aux futurs générations, et penses au reste. Voila c'est tout ce que je voulais te dire, la balle est dans ton camps, ne prenez pas une decision que vous pourriez regrettez par la suite.

17. WEBMASTER...bien alors passons au vrai dialogue... Le 26/04/2009 à 14:19

Les deux personnes s'étant exprimées, je considère le sujet clos sur cet incident.Nous pouvons désormais nous interesser au vrai sujet des FA-VL. Respecter nos idées comme l'écrit Jocelyne c'est bien,mais ça ne reste que de l'abstrait, tout comme les conseillers qui ont voté contre et qui mettent la tête dans le sable. Une bonne fois pour toute pour lutter contre cette animosité Jocelyne, en qualité d'adjointe ,tu détiens les clés de la solution :UN DEBAT PUBLIC! c'est la seule façon de faire taire ragots et commentaires sur les sites respectifs! Moi je suis prêt a le sonoriser en toute objectivité et gratuitement!La balle est dans votre camp à vous de bien la saisir.

18. Confession... Le 26/04/2009 à 17:05

Hé oui, elle a du aller à confesse depuis peu notre Jocelyne! Et se faire absoudre de ses commentaires d'il y a quelque temps...C'était sur son site, à l'époque où elle elle avait daigné ouvrir une page sur le projet d'enfouissement des déchets nucléaires...Si elle souhaite que les archives ressortent, no problem, et là on pourra se rendre compte -à nouveau, mais en est-il besoin?- que les propos qu'elle tenait à ce moment, peut être dictés par le Maire Roger Patrick, étaient plutôt du genre ironiques et moqueurs par rapport aux inquiétudes qui commençaient à poindre, au sujet de cette toujours et encore consternante délibération.

Disons tout simplement que sans traiter vraiment les premiers opposants de cons et d'ignares, c'était bien le sentiment général qui en ressortait.

Aujourd'hui, notre sympathique mutine cherche à se dédouaner, car elle sent le vent tourner! C'est vrai que le Maire Roger Patrick dit à qui veut l'entendre qu'il ne se représentera pas à un nouveau mandat...Et alors quelle situation ô combien inconfortable il va laisser à ses héritiers: Entre la gestion moyen-âgeuse d'une commune gallo-romaine -mais il est encore en avance, le bougre!- et des impératifs tels que l'obligation de souscrire aux normes d'assainissement prochainement, il va laisser à ses successeurs une galère d'enfer!

Et ça, notre Jocelyne qui est sûrement une des plus futées du Conseil Municipal, elle l'a bien compris et désire d'autant plus changer son cap à elle, laissant ses malheureux, mais aussi imprévoyants collègues du CM, s'enfoncer de plus en plus, tant il est vrai que nombre de passagers et concepteurs du Titanic le croyaient insubmersible!

Car Jocelyne sait après la visite de Bure effectuée par les membres du CM, que ce ne sont pas les mêmes conditions d'accueil des déchets FA-VL qui seront affectées au site de stockage retenu par l'ANDRA-BORLOO-SARKO, elle a compris aussi que ses naïfs collègues n'ont pas fait le distingo entre ces deux sujets, tellement privés de réflexion dans leur pauvre caboche anesthésiée par tant de rapidité et de pression interne!

Oui, chers ennemis et amis lecteurs, Jocelyne sait tout cela, et je comprends aujourd'hui son désarroi et sa difficulté à vouloir survivre médiatiquement et se faire aimer du peuple, du chef et de la cour.

Alors, pardonnez lui ses modestes excès, sa situation n'est pas enviable, et je lui adresse toute ma sympathie.

Le vieil observateur

19. jeannot simple cytoyen Le 26/04/2009 à 19:34

en somme si je comprend bien le maire a fait essayer une rolls par les conseiller en voulent leur faire croire qua soulosse y aurai la meme ? et que sa sera juste une deux patte ? ah c es sure que c es pas tout a fait un menteur le maire :

la rolls et la deux patte c es toute les 2 des bagnoles ,mais faut y etre beuf pour ce lesser manipulez comme sa je suis pas pres de revotez pour eux

20. Ohé l'Jeannot moé oci ja kompris Le 26/04/2009 à 20:35

la 2 pattes moie j'la connaie mais alors la 406 coupé? Paraitré que sousl'capot y'a des chevaux vapeurs et dl'a place pour un âne dans l'tabernacle!t'avoueras que si l'Peu geot sort ses griffes mmoi j'lui sors ma B..E et j'va te l'signer mon post

Jean Not FAVL

21. WEBMASTER ...au vieil observateur Le 26/04/2009 à 23:19

J'apprécie votre sens de l'analyse,vos commentaires seront toujours les bienvenus sur ce site tout comme ceux de PJ BOUBOU et d'autres anonymes qui prouvent que les opposants a ce projet ne sont pas tous des cons et des ignares comme on voulait nous faire passer dès le début de ce désaccord.

Il est évident que plus le temps passe et que des communes se retirent de ce projet,l'étau va se resserer sur celles qui restent pour, dont la nôtre.C'est malheureusement mathématique! Quant à Jocelyne que je connais bien et dont j'apprécie le dévouement pour ses diverses actions menées au sein de la commune pour le bien être des habitants j'ai du mal à adhérer au oui de son vote.Je sais bien que sur ce coup là notre maire avait bien préparé la chose pour que les membres du CM acceptent...Aujourd'hui nous n'en sommes plus a ce stade, si comme vous le prétendez certains conseillers désirent changer de cap,il faut qu'ils le montrent clairement en affichant leur nouvelle position par exemple par une réunion publique! Il est trop aisé de se réfugier derriere le maire en pretextant que c'est lui le chef! Trop facile de dire on savait tout ça mais on n'a pas voulu aller contre Patrick

Roger! Un jour ou l'autre pardonnez moi l'expression " faut bien montrer qu'on a des coucougnettes"!

De même en ce qui concerne une survie médiatique...qu'on nous laisse déjà vivre sereinement dans notre village sans ces déchets nucléaires,après on avisera le moment venu lesquels étaient dignes et courageux!

Pour l'instant le constat reste affligeant (pour - contre - abstentionnistes- mutins potentiels?) sont et restent à la solde du Maire!

22. habitant en colère cherchant des solutions Le 27/04/2009 à 11:50

Si notre maire envisage de ne pas se représenter la prochaine fois, ne pourrait-il pas mettre en vente sa maison maintenant, (pendant qu'il est encore temps, parce qu'après ce sera foutu !) ? S'il nous débarrassait de sa présence, ce serait un bien pour nous tous et on pourrait peut-être envisager l'avenir un peu plus sereinement....

23. Quel dommage... Le 27/04/2009 à 12:07

Quel dommage, cher Webmaster, que les conseillers soient si pudiques, à moins qu'ils ne soient tout simplement terrorisés par l'édile premier?

Quoiqu'il en soit, et vous allez encore penser que je suis trop tolérant, je ne leur applique (pas encore, mais peut-être bientôt) les qualificatifs dont ils (les bienheureux Zélus du bon peuple) ont osé user et abuser vis à vis de ceux (les opposants à leur sinistre projet) lorsque cette affaire a été mise à jour!

Mais je reste dubitatif quant à leur désir de demander avec force au maire d'inscrire une nouvelle consultation du conseil à l'ordre du jour d'une prochaine séance...

Nos conseillers se laissent porter par les événements, au rythme de la volonté primo-magistrale, sans état d'âme, sans réflexion, ils s'abreuvent des paroles du Maître, mais sont bien incapables d'expliquer les cheminements intimes leur permettant d'attribuer un oui à telle ou telle délibération qui peut leur être soumise...

Ce sera tellement plus simple de dire plus tard, lorsqu'hélas l'heure de rendre des comptes et de décerner les échelons de responsabilité aura sonné, oui tellement plus simple de sangloter en disant: J'savais pas!

Tiens! J'savais pas non plus que rendre publique la fameuse missive de la Présidente de l'Andra au Maire aurait eu le don d'attiser la vindicte des opposants? Après l'avoir lue, il m'apparaît plutôt que son contenu aurait contribué à lisser un peu la situation pendant une période d'attente, à apaiser un peu l'énorme malaise ambiant...A moins que je sois trop con et ignare, autre possibilité!

Vous avez dit catimini? Ah bon?

Le vieil observateur

24. jeannot simple citoyen Le 27/04/2009 à 13:25

Ho la mon conpaire du numereau 20 jte sens bien couillu sure le cou la ? tu va ty pas y fere subire les avan dernies outrages a not lascar ? fezy gafe tu va devnre tou vers.....

25. Si Patrick Roger m'était conté... Le 27/04/2009 à 14:33

Un jour passé pour nous rassurer l'Edile Premier nous a ammené à Bure pensant que nous avions le même QI que les membres de son CM...Mauvais calcul!Catimini sur une lettre de l'ANDRA dont l'existence nous a été révélée sur place...Mauvais calcul!

Mais sur les FA-VL c'est autre chose!Calcul faux!je m'explique...

l'ANDRA prévoit de stocker les déchets FA-VL dans une couche d'argile à faible profondeur entre 15 et 200 m sur une surface de 100 ha. Pour comparaison Bure 500m de profondeur.

Pire encore 2 solutions sont à l'étude!

Pour les déchets graphites un creusement en sous-sol dont l'accès est effectuée par des galeries entre 15 et 200m.

Pour les déchets radifères une simple excavation à ciel ouvert, remblayée après remplissage! Ben voyons, et avec ça on devrait penser qu'il n'y a aucun risque! Comme veut nous le faire croire notre équipe municipale? Il est aisé d'envisager les différents scénarios... ça ne peut se faire le long du Vair zone inondable donc sur un des plateaux côté ferme Ferry, côté Neufchâteau au dessus de chez Elophine, côté St Elophe derrière la cantine, côté ferme Kainzelin? Le Maire aura réalisé son rêve destruction de Brancourt, Fruze, Soulosse des hameaux rattachés au Grand St Elophe abris sûrs ou se cachent les Grands Disciples! Souchal, Roger, la Mairie, la cantine, la salle des Fêtes, la future école, le terrain de cross... le futur Zénith Kossovart, la résidence pour personnes âgées... et oui tout ça a un prix la destruction massive des hameaux concernés! Mes pauvres conseillers d'en bas le pré, vous vous êtes fait rouler dans la farine! Je n'envie pas vos futures souffrances, adieu gardez confiance au gant poudreux grand magicien de la lutte radioactive!

Le molosse

26. 22 BIS Le 27/04/2009 à 15:53

Petite annonce : cherchons pour premier magistrat, aller simple pour Mars, (seconde classe)
Ps : Ségolène se chargera après de demander pardon aux martiens...

27. ROYAL plateau SARKO Le 27/04/2009 à 16:34

Patrick Roger a tout compris, en voulant sauvegarder ses différents amis... de la Droite Modérée à la Gauche Caviar qui résident sur les hauts plateaux, en sachant qu'ils seraient à l'abri de toute radioactivité.
Quant aux autres, assimilés "aux pauvres pêcheurs" résidant le long du Vair, ils entendront bientôt le glas du bourdon de l'église.
Que la volonté du Grand Maître soit faite sur cette terre encore pure!

Jean BURE de l'église de scientologie de l'ANDRA.

28. Sainte Marie, Sainte Sophie, Saint Hubert d'Illan.. Le 27/04/2009 à 16:51

Priez pour nous "pauvres pêcheurs" que votre immaculée blouse blanche nous sauve de cet enfer!
Jean DEUBURNES

29. ARRETEZ !!! Le 27/04/2009 à 17:30

Oui, bande d'êtres sauvages que vous êtes! ARRETEZ de dire du mal de mon ami Mr Lemaire, c'est le boucher de Rouceux, il a de bons produits, pas radioactifs pour un sou, et j'en ai plus qu'assez de voir son nom galvaudé dans les rubriques de Soulosse!

L'Ogre des 4 Arbres

30. 22 TER Le 27/04/2009 à 17:45

PETITE ANNONCE :

Echangerait troupeau de moutons (14 très dociles) + son meneur contre vie paisible et saine

au village

31. Ah bon? Le 27/04/2009 à 17:50

Mais alors qui est donc le boucher de Soulosse? Mr Roger a fait un apprentissage chez Coste? Il se débrouille bien dans la découpe? Ah il est très bien dans la charcuterie, dîtes-vous? C'est vrai qu'à force de s'adresser à des andouilles... Allez, bonne pandémie à Soulosse, ils l'ont bien mérité ces cons! Bande de tosses!

32. Les villages moyen-âgeux Le 27/04/2009 à 18:10

Parlez en à notre camarade Milesi, l'ancien verrier qui est part s'établir à Pérouges..! Il faut bien expliquer que Soulosse et Pérouges ont des similitudes: C'est leur appartenance au Moyen-Age!

Leur différence? Et bien à Pérouges les touristes affluent et s'arrêtent, à Soulosse ils accélèrent pour traverser au plus vite, tellement ils sont saisis d'effroi par le spectacle de désolation qui s'offre à eux...

Not'Patrique l'a bien compris, lui qui veut la destruction de ces hameaux répugnants. Après les avoir irradiés, sans doute que l'ennoyage s'ensuivra pour continuer à plaire à ses Amis des Hauts Plateaux et Donjons.

33. Réponse à la petite annonce n° 30 Le 27/04/2009 à 18:21

Combien tu donnes pour refiler le troupeau?

Ne crois pas qu'en cette période de crise que tu vas trouver facilement un gogo, il faut donc ajouter une prime sérieuse.

Au fait, tant que tu es sur e-bêê, ajoute au lot le grand bélier d'Harmonville et son prédécesseur Astrakan Blanc l'Ancien, premier de sa lignée, et soupçonné reproducteur spirituel du Meneur.

Bonnes affaires!

Jean d'Arc de Buse et Bure

34. marie Le 27/04/2009 à 19:12

Fervente admiratrice de ta peinture Chantal, je voudrais savoir quand tu vas mettre sur ton site ta dernière création intitulée "Stroumfette-Elophinette" c'est vrai que le bleu lui va si bien.

35. WEBMASTER ...Vérification du N° 25 Le 28/04/2009 à 10:32

Je confirme les explications du N° 25 sur FA-VL.Pour preuve un clic sur la boule terre en dessous à droite de webmaster.

36. marie Le 28/04/2009 à 17:10

Au fait, où sera situé le futur stockage des déchets sur la commune de Soulosse? Le conseil municipal n'est même pas capable de nous dire où cela est prévu ; je maintiens qu'il est

bien muselé par Mr le Maire : peut-être sera-t-il situé près du Musée? Une visite le dimanche ou encore lors de de la brocante, ce serait pas mal? Peut-être à côté de la crèche de nos chers bambins? Je pense que certains cultivateurs ont des intérêts pour ce projet : argent qu'en tu nous tiens!

37. un si joli village Le 28/04/2009 à 18:40

Les stroumpfs du conseil municipal sont de drôles de petits lutins qui vivent en autarcie dans leur visage "paisible". Hélas, une menace pèse sur cette tranquillité (Non appréciée par les habitants) : la mouche roro les a piqués ce qui explique leurs transformations en êtres mauvais et agressifs.

38. WEBMASTER....au N°36 Le 28/04/2009 à 18:42

Chère mécène de Chantal,

Afin de répondre à vos interrogations sur le futur centre de stockage dont je précise qu'aucune décision n'a été encore prise pour notre commune, malgré les écrits de "Vosges Matin" qui à mon sens avait pour but de faire connaître la lettre de Christian Franqueville que je remercie pour sa prise de position sur les FA-VL, vous pouvez cliquer sur la boule terre et vous aurez un aperçu des zones où cela ne peut s'envisager car innondables. Donc en résumé cela ne pourra se faire au cas où sur les plateaux qui nous entourent (voir N°27) Quant au CM.. mis à part le Maire et sans doute Jocelyne il ne faut pas lui demander non plus la Lune! Ils ne savent pas ce que sont les FA-VL c'est pas pour vous dire où cela va être implanté! L'hypothétique intelligence qu'ils nous ont démontrés, c'est de suivre béatement le Meneur! Mais au fait? leur a-t-il dit à ces conseillers cultivateurs que si la commune ne dispose pas de 100ha pour ces FA-VL, il y aura de l'expropriation dans l'air pour cause d'utilité publique? Adieu veaux, vaches, coch..poula..pardon (fenêtres ouvertes)... Le passé a démontré qu'il avait souvent tendance à se rapprocher de ses amis (SégoSarko) pour les enfumer! Tiens ça devrait faire plaisir à PJ Boubou que je reprenne un de ses mots..

39. moutons de patrikus Le 28/04/2009 à 20:38

Les conseillers municipaux ne sont que des moutons (BLEUS) intéressés et avides d'argent comme leur berger Patrikus : quand vont-ils tomber? Peut-être aux prochaines élections, il ne suffit pas de promettre, il faut agir ! Apparemment, ils n'ont que faire de la population, le prestige, toujours le prestige!

Il y a 3 sortes de mensonges :

- 1° LES MENSONGES,
 - 2° LES SACRES MENSONGES,
 - 3° LES STATISTIQUES. (Mark TWAIN)
-

40. LE MOUTON BLEU EXISTE ! Le 28/04/2009 à 23:51

Pourchassé par une population en colère, après un exode de plusieurs centaines de kilomètres, on le retrouve du côté de l'Aubrac, une région à l'abri de toutes FA-VL! Se payant avec le même prestige, un site internet! Suivez le lien. Mais au fait? C'est encore la France! Donc pas de Paradis Fiscal! Le berger me direz vous? Cherchez du côté des Iles Caïmans... Pas fou... Eh oui comme dirai le berger " Pas grave ils n'ont jamais Caïmans rien compris ces moutons!" Béelez maintenant!

Le molosse

41. GHB OU ADORATION SANS FAILLE ? Le 29/04/2009 à 11:33

Il est consternant de voir cette bande de conseillers qui restent dévoués au Meneur après toutes les explications que nous leur avons fournies. Ils savent qu'ils vont engager notre commune dans un enfer de fuites radioactives pour des siècles contre l'avis de la population. Il est encore temps d'agir en provoquant un nouveau vote et de dire non à ces FA-VL. Voilà ce que les administrés attendent de votre part dans le cas contraire ne demandez plus à ce qu'on vous respecte car vous êtes sans le savoir des futurs assassins!

42. certitude Le 29/04/2009 à 20:14

Soit le gourou de cette commune mène bien sa barque, soit les membres de la secte de DARK VADOR sont aveuglés par l'éclatante force que dégage ce dernier. Quand, dans une corbeille un fruit est pourri il faut l'éliminer avant qu'il pourrisse les autres. Alors messieurs, mesdames les conseillers, sachez qu'il y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, vous pouvez encore sortir la tête haute de cette histoire et ce sera tout à votre honneur.

43. NOUS Y VOILA !!! Le 29/04/2009 à 20:26

Le mot est enfin lâché, y ont ils pensé les malheureux qui ont suivi les ordres du Meneur? Mais oui, c'est bien ce qu'ils risquent de devenir, bien sûr sans préméditation, mais des coupables en puissance de mettre en péril le devenir et la survie des habitants et des enfants de Soulosse!

REFUSEZ DE DEVENIR DES ASSASSINS !

DEMANDEZ UNE NOUVELLE DELIBERATION !

NE SOYEZ PAS LA HONTE DE VOS EPHEMERES DESCENDANTS!

HALTE A LA BETISE!

44. habitant en colère Le 29/04/2009 à 21:22

Mesdames et Messieurs les Conseillers, si vous lisez ces messages et si vous persistez, c'est que vous avez un sérieux problème... alors vous n'êtes pas dignes d'être nos représentants. Voulez-vous passer à la postérité avec une étiquette de pollueur, de fauteur de cancer, voire d'assassin ? Votre descendance aura honte de vous si elle n'est pas décimée par les rejets de cette poubelle. Le voulez-vous vraiment ? mais présentement êtes-vous bien dans votre vie quotidienne en sachant que la majorité de la population est contre vous. Pouvez-vous encore sortir la tête haute dans la rue ? Si oui c'est que vous n'en avez rien à faire de vos concitoyens pourvu que l'argent rentre... mais je vous plains car il ya d'autres choses dans la vie ! Le point positif de cette histoire c'est que les gens du village se parlent et se sentent tous solidaires (contre vous notamment !). Alors, que diable, réagissez avant qu'il ne soit trop tard et affrontez votre gourou !

45. FA-VL , Taxes Assainissement et quoi encore? Le 30/04/2009 à 11:12

L'équipe municipale dit oui à l'implantation de déchets nucléaires et en prime nous glisse un torchon cul dans nos boîtes à lettres pour nous imposer la visite d'un technicien contrôleur de nos installations sanitaires pour 63,30€ ! Du grand n'importe quoi! Les pollueurs c'est nous maintenant? Encore une fois nous sommes devant le fait accompli sans avoir eu d'explications sur ce sujet. Faut il être corrompu , menteur , cupide , mouton pour

faire partie du CM ? Non mais ça aide beaucoup!!!

46. TETE HAUTE Le 30/04/2009 à 18:37

Comme le souligne si gentiment le n° 44 ils n'ont plus la tête haute, pour preuve M. le maire de ce village qui avait pour habitude d'aller de chez lui à la mairie à pied pour vaquer à sa tâche, maintenant il y va en voiture et n'ose même plus vous saluer comme il le faisait d'habitude, il baisse ou tourne la tête. Quelle déchéance. Il est grand temps qu'il foute le camp.

47. Sophie : le roi et ses bouffons attirés Le 30/04/2009 à 18:44

Les bouffons municipaux, au lieu de mener un combat contre les FAVL (Ce qu'ils devraient faire car ils représentent les habitants), sont seulement chargés de distraire le Roi. Ils s'installent à la table du conseil pour le plaisir, l'amusement, le sourire et les éclats de rire, mais les habitants ne rient pas et les trouvent plutôt insolents. La fête des bouffons est encore appelée FETE DES ANES, DES SOUS-DIACRES, DES DIACRES FOUS, DES CORNARDS. Pour les habitants du village : la fête a eu lieu et le roi a été honoré. Tout ce petit monde, bouffons et roi, sont toujours dans leur bulle qui va bientôt éclater!!!! Lors des délibérations, les bouffons ne savent pas qu'une rotation de la tête, de droite à gauche, signifie NON! PAUVRE FRANCE!

48. PAUVRE SOULOSSE Le 30/04/2009 à 19:18

Vu la claque dans la figure que certains conseillers municipaux ont pris au dernières élections, à cette époque y avait déjà un problème, et maintenant je crois qu'ils veulent nous le faire payer, mais orchestré par le Maire qui lui aussi à eu chaud au fesse. Le seul qui est sortit la tête haute c'est Philippe Petit, le seul qui démocratiquement aurai dû être élu Maire de Soulosse, ont en serai pas là à ce jour, mais certains ont eu peur de perdre leurs privilèges. Alors conseillers municipaux sachez dire non à votre chef. Sinon PAUVRE SOULOSSE.

49. Maintenant il faut passer aux sanctions! Le 30/04/2009 à 19:34

Nous les opposants à ce projet FA-VL, nous devons procéder a un boycott contre tout ce petit monde cupide!

Nous vous invitons a ignorer leur existence aussi bien commerciale, associative et physique !

50. 63,30€ et puis quoi encore Le 30/04/2009 à 19:44

C'est tout ce que vous avez trouver pour nous emmerdez messieurs, mesdames les élus? c'est quoi cette conneries? ils ont qu'a venir ils vont être bien reçu ces petits, après tout ils n'ont qu'a s'adresser au GOUROU pour la facture.

51. 49 Le 30/04/2009 à 19:45

oui mais comment faire ?

52. Habitant encore plus en colère.... Le 30/04/2009 à 20:58

Si tous les habitants refusaient la visite de ces fameux techniciens pour vérifier où nous évacuons nos eaux usées et autres déchets organiques, que pourrait faire l'équipe municipale face à cette fronde ???? Avis aux amateurs...

53. Il faut faire parler de nous les opposants! Le 30/04/2009 à 23:57

La municipalité nous impose l'enfouissement de déchets radioactifs sans nous consulter et bien en réponse à ça REFUSONS TOUS EN BLOC cette visite sois disante obligatoire et payante de 63,30€.Par voie de presse,journaux télévisés, et autres manifestations ne nous laissons pas dicter quoique ce soit par cette municipalité bornée et sans scrupule.Ils ne pourront rien faire contre nous,eux qui veulent avant tout nous polluer,et nous pourrons expliquer tout cela à cette presse et aux élus régionaux, voir nationaux!Voilà un bon moyen de les mettre devant le fait accompli!Au fait inutile de nous répondre que les FA-VL pourraient nous payer une station d'épuration, en adhérant au SDANC vous avez trouvé la solution pour que ce soit l'habitant qui paie et non la municipalité qui se charge de l'assainissement!Belle démonstration de gestion et de savoir faire!

PJ Boubou et les Sentinelles aux armes citoyens!

le webmaster

54. LES MEDIAS Le 01/05/2009 à 06:43

Le C.M et DARK-VADOR sont en train de faire monter la pression, au fur et à mesure que les jours passent les habitants de notre village se mobilisent, trop c'est trop, je crois que ça va exploser dans peu de temps. Ont va faire des prospectus que l'on va mettre dans les boites aux lettres pour prévenir les habitants de ne pas se laisser faire par cette bande de branquignolles, ils veulent polluer notre village et c'est nous qui devront payer? mais c'est n'importe quoi. Il faut prévenir la presse, pas la presse d'Elophine ça ne servira à rien, mais RTL 9, FRANCE 3,M6 et les autres et leurs dire ce qui ce passe ici et que si ça continu comme ça il risque d'y avoir de l'animation dans les jours qui viennent.

Décidément le maire est tombé sur la tête ou il est devenu fou, il à vraiment envie d'emmerder le monde, comme le disais un certain humoriste:(j'aimerais bien connaitre les parents car se mettre à 2 pour faire ça, ça mérite d'être inscrit dans le livre des records.

55. habitant très-très en colère Le 01/05/2009 à 10:39

Tout à fait d'accord, il faut se faire entendre, c'est peut être un bon moyen de pression, mais c'est sur qu'il faut alerter la presse et ridiculiser cette bande de bons à rien (mais capables de tout !. Finalement il vaut mieux la pollution de nos toilettes que celle des déchets nucléaires !

56. [b]PARCE QU'IL Y EN A MARRE DE LA CHIANLIE[/b] Le 01/05/2009 à 12:50

Bon, vous avez dû remarquer qu'il y avait une sorte de laisser aller à Soulosse. Et là, ça me fatigue : OU LE CONSEIL MUNICIPAL REPREND LES CHOSES EN MAIN OU LES HABITANTS VONT FAIRE UN VRAI TRUC SERIEUX ET MERDE POUR LES DECISIONS MUNICIPALES A LA CON.

57. réponse au N°56 Le 01/05/2009 à 12:58

Cela fait longtemps que nous savons que les conseillers ne sont que des couilles molles, vive la révolution!

58. ASSAINISSEMENT Le 01/05/2009 à 13:13

Tornade à Soulosse, 11.2.2007.

Reconstruction des habitations et reconstruction psychologique.

Alors, aujourd'hui, la municipalité ne va pas faire en sorte que mon terrain ressemble à Verdun. Je le laisserai pas faire. Je les attends et ils ne franchiront pas mon terrain. Y EN A MARRRRRRRE!

PS : la mairie n'a qu'à faire appel aux subventions après tornade car certains n'ont rien touché étant donné que leurs revenus étaient jugés trop élevés, une honte! La tornade à toucher tout le monde! Au fait, où est passé le reste des subventions non attribuées? Merci MR PONCELET d'attribuer le restant en participation du futur réseau d'assainissement collectif de soulosse!!!!

59. UN HABITANT Le 01/05/2009 à 17:48

Jusqu'à aujourd'hui, je suis resté zen quant aux manifestations suscitées par les FAVL, croyant, quelle fausse idée, que les conseillers allaient se reprendre, mais maintenant ça suffit. J'en ai assez des conneries de la municipalité.

HABITANTS, HABITANTES, il va falloir monter au créneau et ne pas rester passifs quant à la bêtise du CM qui ne sait pas ou ne comprend pas qu'en ce moment tout le monde compte à 1 € près.

Je suis retraité, paye mes dettes mais 63€30 je ne pourrai pas payer. Alors, j'ai ma fierté et cette somme ne fait pas partie de mon budget : je n'ai rien commandé ; elle fera partie de mon budget nourriture.

Je m'exprime sur ce site, pas pour faire pleurer les chaumières, mais pour expliquer que mon budget est très serré.

60. DICTATURE Le 01/05/2009 à 18:07

Le régime municipal nous impose des contraintes, n'a pas de juste mesure, dépend du bon vouloir du maire. Tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'un seul homme : LE MAIRE (Les CON-SEILLERS comptent pour du beurre : vu leurs réactions). Le pouvoir du maire n'est ni partagé, ni contrôlé ; il fait la pluie et le beau temps. Peut-être va-t-il faire appel à l'armée, une milice....

Il me semble que la France est une démocratie : PAS A SOULOUSSE.

61. HONTE AU CONSEIL MUNICIPAL ET A SON MAIRE Le 01/05/2009 à 19:55

HONTE pour cette pantalonnade (FAVL, assainissement, quoi d'autre encore...).

HONTE pour votre vie de cour, vos flatteries et vos bassesses,

HONTE pour cette monarchie, sans classe,

HONTE pour cette municipalité sans dignité, sans politique cohérente,

HONTE pour ce mélange de bastringue et de pouvoir.

QUEL DESHONNEUR POUR LES HABITANTS.

UNE HABITANTE QUI EN A RAS LE BOL !

62. Soutien au N°59 Le 01/05/2009 à 20:29

Cher Monsieur,

Je ne suis pas retraité, j'ai encore la chance d'avoir une (petite) situation, mais moi non plus je n'ai pas prévu de dépenser inutilement 63,30 €, et je vous comprends d'autant plus! Mon épouse, mes enfants et moi-même n'avons pas demandé la visite d'un conseiller technique de ces affameurs que sont Véolia, la Lyonnaise des Eaux ou encore Eau Environnement Conseil, parasites et sangsues de notre mode de vie, nouveaux vampires du bien-être!

J'invite tous les lecteurs à consulter d'urgence le site www.sdanc88.com, où chacun pourra se rendre compte de l'ampleur des dégâts, de tout ce qui se fait en catimini du bon peuple (devrais je dire: de la basse-cour?), oui de tout ce magouillage interne sans information aucune sur les choix et les décisions de l'équipe municipale.

Auriez vous comme hélas je l'ai fait, voté vous aussi pour P. Roger et ses assesseurs, si vous aviez su ce qu'ils avaient déjà décidé au niveau de l'assainissement local avant la fin de leur mandat précédent?

Moi non.

On nous met constamment devant le fait accompli. La correspondante de presse locale s'est bien gardée à l'époque de faire passer une info dans le canard, comme d'habitude...

Quelle honte, ici à Soulosse, les médias locaux, juges et parties, sont complices par leur mutisme!

Alors combien serons nous à ne pas recevoir le technicien qui frappera à notre porte?

Pour ma part, je ne le recevrai pas, je n'ai rien demandé, sinon que la commune ait enfin un vrai projet d'assainissement, et je refuse d'engraisser Véolia et consort.

Je n'ai besoin de personne pour m'apprendre que mon installation d'évacuation des eaux usées, qui sont captées dans un égoût local se déversant lui-même dans la rivière, ne répond plus aux normes.

Mais la responsabilité de cette situation incombe à l'équipe municipale qui ne s'est jamais souciée du devenir de ces équipements.

Ce sont pourtant les mêmes qui sont en place depuis longtemps, non?

Serait ce de l'incompétence, de la bêtise ou du laxisme?

A moins que ce ne soit tout à la fois.

Alors aujourd'hui, on nous demande 63,30 €, demain nous devons déposer un plan de mise aux normes de nos installations, et bien sûr nous devons payer la facture finale des travaux (sûrement exécutés par Véolia et Cie)!

Tout ça parce que des irresponsables n'ont pas voulu prendre ce problème à bras le corps quand il était encore temps?

Non, je crie: ASSEZ! CA SUFFIT! Je refuse de payer la gabelle locale pour faire vivre les princes tandis que ma famille se prive déjà de certaines denrées.

Laissez nous mourir en paix, à petit feu, avec ce que vous nous avez déjà prévu comme installations de le déchets atomiques, et vous êtes prié, conseil municipal indigne, de faire vos excuses à la population.

Un habitant comme beaucoup.

63. Il faut aider les Sentinelles....avec Fenêtres Ouvertes Le 02/05/2009 à 00:31

C'est le moment de réactiver " Fenêtres Ouvertes" qui nous a sauvé de la porcherie industrielle. Maintenant il faut donner dans l'abattage des moutons bleus et du berger!

64. CA COMMENCE A CHAUFFER Le 02/05/2009 à 07:25

La cocotte minute commence à bouillir, comme le disait le 49 il faut boycoter leurs existences aussi bien commerciale, associative et physique. Mais si il n'y a pas de solution d'ici peu, ce que malheureusement je crains, vu l'imbécilité croissante de nos élus, il faut

pas oublier que dans quelque temps il va y avoir une grande manifestation à Soulosse, "LA BROQUANTE" qui attire beaucoup beaucoup de monde de toute la région, ce serai un bon moyen de mettre la pression, surtout qu'elle est organisée par un conseiller municipale qui plus est, est adjoint à ce pauvre débile de maire. Faire valoir nos revendications, faire comprendre à qui veut l'entendre que les déchets radioactif ont en veux pas, de mettre nos imbéciles d'élus au pieds du mur. Cette équipe municipale, ont en veut plus. Alors réagissons tous ensemble.

65. Bonne idée Le 02/05/2009 à 07:54

Voilà une bonne idée, une grande manifestation le 15 aout, JOUR DE LA BROCANTE. là ça va faire du bruit il y a beaucoup de monde le jour là.
Quel dommage pour toi élophine, à moins que toi et ton équipe de bras cassés ne changiez d'avis. Plus les jours passent et plus l'équipe municipale s'enfonce, tant qu'au maire il est déjà dans le trou depuis longtemps. Mais j'espère que d'ici là nos élus auront battu en retraite.

66. il va en faire combien par jour? Le 02/05/2009 à 09:56

combien de visites sont programmees par jour de travail du recenseur des gogs?
j aimerai bien le savoir
sa donnera deja une idee a 60 euro sans tva la visite de ce que sa va raporté au parasite et au sdancoredésousapiqué rien que sur soulosse
facile de trouveé du fric quand s est chez les malheureux?

67. WEBMASTER...Je comprends votre indignation et votre révolte Le 02/05/2009 à 14:11

Je comprends votre indignation et votre révolte contre l'équipe municipale pour autant je ne veux pas que ce site devienne un ramassi d'injures.C'est pour cela que certains commentaires ont été supprimés.

Aux sujet des conseillers municipaux

Ils vont sous peu recevoir un courrier émanant du Président des Sentinelles leur demandant de provoquer un autre vote sur les FA-VL, un autre courrier sera également transmis à la Directrice de l'Andra.

Dès que j'aurai les documents,j'ouvrirai une nouvelle rubrique pour que vous puissiez les consulter.

Dans le cas ou ceux-ci suivraient aveuglément le maire sans tenir compte de ce courrier,nous agirons en conséquence par le blocage total de Soulosse lors de la Brocante du 15 août.Je vous invite a déposer votre commentaire de soutien à ce blocage sur le lien cité au dessus.Ce n'est pas une menace Elophine,mais une réponse de la population si tu ne prends pas les choses en main.C'est aussi dans tes compétences d'adjoint!

En ce qui concerne la visite imposée par le maire pour l'assainissement de 63,30€ nous devons tous la refuser en bloc.La mairie n'ayant pas de projet concret sur cet assainissement comme le disait le N° 62 inutile d'engraisser en cette période de crise Véolia ou autre consort!

Voilà les choses sont dites mais de grâce pas d'insultes sur ce site si nous voulons garder un brin de crédibilité et nous faire entendre.

68. Bravo WEBMASTER Le 02/05/2009 à 15:44

Je pense que manifester le 15 AOUT s'est une bonne idée, le 64 à raison. en espérant toujours qu'une solution, et cette fois ci la bonne soit trouvé d'ici là, car la Brocante c'est une belle manifestation. Ils faut bien comprendre que maintenant ça suffit et que les habitants en n'ont marre de cette bande d'incapables qui font la sourde oreille. De toute manière je le croirais quand je le verrais. J'espère qu'après cette affaire, nos élus auront deux possibilités, se faire tout petit ou démissionner s'ils veulent sortir la tête haute de cette histoire de fou. [/b]Et le fou il est pas loin.[b]

69. Pierre-Jean BOURION Le 02/05/2009 à 17:50

ATTENTION. Il ne faut pas que ce site dérive. Croyez-moi, coté grossièretés, je suis capable d'être très performant et en ce moment ce n'est pas l'envie qui me fait défaut.

IL FAUT RAISON GARDER!

Je viens d'avoir Christian FRANQUEVILLE, maire de Bulgneville, et allez voir comment sa commune est gérée,

Vice-président de la région lorraine.

Je lui avait déjà transmis la note de notre respectable et vénéré maire.

Il était sur la route et m'a dit, de mémoire, que l'assainissement était de la responsabilité de la commune et qu'elle ne pouvait en aucun cas en répercuter le coût aux habitants, mais il va vérifier et me tenir au courant.

Une petite vacherie, en passant, combien parmi vous ont voté FRANQUEVILLE aux législatives?

Je le sollicite en permanence en tant que président des Sentinelles et il répond à chaque fois et nous apporte une aide non mesurable au point de vue technique, juridique, conseil etc..

70. LA TAXE DE 63,30€ Le 02/05/2009 à 17:51

Il paraîtrait que certains habitants de la commune n'auraient pas reçu le torche-cul du maire relatant la visite d'hypothétiques techniciens pour contrôler notre système d'évacuation d'eaux usées. Alors question?

s'agit-il d'un oubli ou alors est-ce volontaire

afin de diviser les citoyens? Dans les deux cas pas question de payer quoi que ce soit. Chez moi c'est moi qui commande et surtout pas le maire et je ferais rentrer chez moi qui je veux.

71. ENFIN DES GENS SERIEUX Le 02/05/2009 à 17:58

Bravo Christian Franqueville et surtout merci pour votre aide, elle nous est très précieuse et merci a

P.J Bourion notre Président, [/b] voila un PIERRE-JEAN qui tiens la route.[b]

72. Bravo Mr FRANQUEVILLE ! Le 02/05/2009 à 19:32

Voilà un homme généreux, altruiste, qui ne compte pas son dévouement au service de la collectivité.

Mr Franqueville agit bénévolement quand il peut venir en aide à des causes qui lui tiennent à coeur, et pourtant ici à Sulosse, on n'est pas sur les terres de Bulgnéville!

Tiens c'est vrai que le conseiller général du canton de Coussey, bien que prié de donner son opinion sur le stockage des déchets nucléaires, a brillé par son absence de réaction.

De quoi donc a-t'il peur? Si aux prochaines cantonales il est encore le seul à se

présenter, au moins pas besoin de se déplacer aux urnes, sa seule voix suffira!!!
Hé oui, on aurait bien besoin de personnes dynamiques et efficaces comme Mr Franqueville, de ce côté de l'arrondissement...

Encore MERCI pour votre soutien, Mr le Vice-Président de notre belle région Lorraine.

73. SOPHIE pour Monsieur Pierre-Jean BOURION Le 02/05/2009 à 19:55

Je tenais à vous dire que j'ai voté pour Monsieur FRANQUEVILLE et je ne suis pas étonnée de sa réaction.

Cher Monsieur, que pensez vous de la proposition concernant une éventuelle manifestation le 15 août? Personnellement, je ne pense pas que cela ferait avancer les choses car il ne faut pas tout mélanger. Tout de même, que cherche à faire le conseil municipal? L'enfouissement des déchets nucléaires et il rajoute une couche avec l'assainissement : peut-être agit-il ainsi afin de masquer le premier projet afin que nous nous concentrons sur l'enfouissement? Gardons le cap. Je sais que nous avons un bon capitaine et les matelots sont avec vous. J'attends votre avis. Merci.

74. Monsieur Quelcoçnque Le 02/05/2009 à 21:46

Revenons aux élections municipales :

1- L'équipe sortante n'a jamais divulguée son bilan : et pourquoi donner de la confiture aux cochons ! ... et encore moins d'informations (ce n'est sûrement pas la mission de la correspondante locale de L'Est Répu)

2- L'équipe sortante se représentant, n'a jamais présenté son ou ses projets ! N'avait-elle pas droit à une carte blanche ! dormez tranquille, on s'occupe de tout !

3- L'équipe sortante n'a malheureusement pas été modifiée : pourquoi changerait-on une équipe qui gagne ! Il aurait été encore temps pour sauver la face de la démocratie ! tant pis pour nous pauvres électeurs !

Eh oui, les élections, en principe le gage de la démocratie, ont été un déni de démocratie. Les électeurs de Soulosse et la population ont été trompés sciemment : cette équipe n'est donc pas représentative de la volonté des électeurs puisqu'ils ont été trompés ; cette équipe doit démissionner ou alors elle devra être destituée.

Alors aujourd'hui, si un grand nombre semble s'en rendre compte, il n'est pas trop tard : L'association les sentinelles et la population enfin éveillée, ont encore les moyens de faire plier cette équipe malfoutue (notamment, son maire et ses adjoints ...)

Nous ne pourrons plus les supporter encore 5 ans ! Levons- nous et agissons ! Aux urnes, citoyens, le 14 Juillet pourquoi pas !

75. Webmaster et les Artisans....Infos et Remerciements... Le 03/05/2009 à 02:01

les infos sur le site

2 nouvelles rubriques (Lettre aux conseillers et lettre à l'Andra) ou vous trouverez le courrier des Sentinelles.

les remerciements

Mr Christian FRANQUEVILLE (Vice Président de la Région Lorraine) pour sa prise de position et l'aide qu'il nous apporte...

Mr Pierre Jean BOURION (Président des Sentinelles) pour son soutien sur la bonne marche de ce site concernant les injures, nous les artisans du site qui t'avons bien souvent censuré, et qui recevions tes mails dans la foulée... Sans vouloir de passer trop de pommade, nous reconnaissons la chance de t'avoir connu et cela même dans ce sinistre village... et toc ça va faire plaisir aussi à Sophie qui voit en toi un bon capitaine... moi j'aurais écrit Amiral ! Réponse à ta vacherie plus haut... Je ne te voyais pas dans la Royale!

Remerciements à toutes les Sentinelles

Remerciements aux lecteurs et aux auteurs de commentaires non injurieux qui valorisent notre site.

Mon dernier merci concerne Jocelyne qui a fait passer mon commentaire sur son site voir mon post N°67.

Dur, dur le métier de Webmaster vous avez vu l'heure?

76. Joël Bridoux Le 03/05/2009 à 07:39

Bon c'est bien toutes ces louanges, mais attention il ne faut pas baisser la garde, le Maire a plus d'une corde à son arc, c'est un malin. Si certains conseillers ont envie de retourner leurs vestes, ce sera que mieux pour nous mais ça va être dur pour eux et je les soutiens. tant qu'à Jocelyne, il faut qu'elle est le courage de dire non au Maire et connaissant le Maire comme je le connais ce ne sera pas chose facile, mais notre JO nationale peut l'affronter elle en est capable et si il le faut je serais à ses cotés ainsi que nous tous. je crois que la seule qui peut nous sortir de là c'est bien elle. Bloquer la Brocante le 15 aout c'est bien, c'est une juste cause, mais il faut penser que s'est une super manifestation et c'est se fier à Jocelyne, il faudrait pas en arrivé là ce serai dommage de sacrifier cette belle manifestation, mais il est sûr que si nos élus ne change pas d'avis, ça peut être envisageable. Je crois qu'il faut aller de l'avant. Je reconnais avoir été en colère plus d'une fois, d'avoir dit des choses que je n'aurai pas du dire, la réponse que le Maire m'a faite au sujet de la lettre que je lui avait envoyer ma fait très mal car il s'attaquait à ma vie privé et la publication de cette lettre sur le NET par Jocelyne n'a pas arrangé les choses alors que je l'ai aidé corps et âmes pour sa brocante pendant des années. J'avais une grande amie et je l'ai perdu et ça fait mal. Maintenant il faut aller de l'avant, penser à l'avenir du village, à nos enfants et petit enfants et si le Maire ne change pas d'avis et bien vivons le. QUAND ONT EST MAIRE, ONT PENSE A SES ADMINISTRES AVANT DE PENSER A SOIS MÊME.

Bon dimanche à tous.....

77. Pierre-Jean BOURION Le 03/05/2009 à 08:20

à monsieur Joël BRIDOUX.

j'ai eu récemment l'occasion de discuter avec toi et j'avais reniflé un type bien. Que les imbéciles prétentieux s'abstiennent de sourire à tes fautes d'orthographe, moi j'apprécie la grandeur de ton âme et la profondeur de tes sentiments.

Hier, j'ai acheté un livre, à la librairie LAMBERT, bien sûr, du suédois Henning MANKEL, auteur de romans policiers, ces oeuvres méprisées par les "intellectuels" et qui m'en ont appris plus sur la vie des gens d'une nation que des études savantes d'ethnologues distingués. En l'ouvrant sous le titre cette phrase

"Il faut montrer l'échec en pleine lumière, et non l'enterrer, car c'est par l'échec qu'on

devient un être humain. Celui qui ne comprend pas ses échecs n'est porteur d'aucun avenir. C'est de Aksel Sandemose.

J'ai tout de suite pensé que je devrais la dédier à monsieur le maire pour ce qu'il ne fait pas, mais c'est pour ce que tu viens d'écrire qu'elle est le mieux appropriée et positive. Tu as raison, la perte d'un ami est bien plus grave que cela!

78. Pierre-Jean BOURION Le 03/05/2009 à 08:26

à Sophie. Je dis tu à tous ceux que j'aime, même si je ne les connais pas. Comme on raisonne mieux le ventre plein, je vais prendre mon petit déjeuner en pensant à ce que je vais te répondre! À tout à l'heure. Je suis très fier de mon À

79. Pierre-Jean BOURION Le 03/05/2009 à 10:02

Réponse à Sophie.

Manifestation du 15 août

Je n'ai aucune sympathie envers madame Valentin, peut être parce que je ne la connais pas, disons que sans connaître l'arbre, je n'aime pas les fruits. Cependant je répugne de prendre le risque de gâcher une oeuvre de tant d'année en un seul jour (je deviens cornélien, avec l'âge, cf les stances du Cid : "Œuvre de tant de jour, en un jour effacée"! Cependant dans notre lettre à la directrice nationale de l'Andra, nous attirons son attention sur le risque, que dis-je la quasi certitude que s'ils en viennent à s'en prendre à notre paradis, ce sera pour eux une descente aux enfers. Le désespoir attire la violence. Avant d'en arriver, à mon corps défendant, à d'autres formes d'actions, cette anti-manifestation serait peut-être une bonne semonce. un premier coup de canon à blanc?

80. Webmaster à PJ BOUBOU et les Sentinelles Le 03/05/2009 à 10:41

Toutes mes excuses pour avoir diffusé sur le site vos courriers avant qu'ils ne soient envoyés.

81. Joël Bridoux Le 03/05/2009 à 10:42

Merci à toi P-J Bourion, excuse mes fautes d'orthographe mais je n'ai pas la prétention d'être aussi cultivé que M.le Maire. Mais je préfère mes fautes qu'a du copier/coller.

82. Webmaster à Joel et les autres.... Le 03/05/2009 à 11:19

Nous ne baissons pas la garde, l'affaire est trop importante pour notre futur, nous avons simplement remercié les personnes qui nous aident. Quant à Jocelyne, je partage ton avis sur le fait que c'est la seule à pouvoir faire changer les choses au sein de la municipalité en faisant comprendre à ses collègues que les FA-VL sont plus dangereuses que l'argent promis et que lors du vote personne n'a saisi cet enjeu diabolique. Une personne comme elle qui se dévoue autant pour le bien de la commune, ne peut rester muette et inactive sur ce fléau. De toute manière ce n'est pas retourner sa veste mais se comporter en responsable. Dans ce CM, ormis le maire, le personnage qui me déçoit le plus, c'est notre voisin commun, pour le citer Philippe PETIT, je connais les liens familiaux qui le rapprochent du

meneur, mais est-ce une raison suffisante pour s'aplatir devant? Ne pas montrer ses idées et de les défendre? A moins que nous nous soyons trompés, en diffusant sur le site ceux qui avaient voté contre en faisant l'amalgame avec Philippe PERQUIN? Quoiqu'il en soit j'ose espérer que celui-ci soutiendra Jocelyne!

La lettre que vous allez recevoir Mesdames et Messieurs les conseillers est l'occasion unique de se réconcilier avec la population, d'arrêter cette animosité qui règne dans notre village, cessez d'être des moutons vous savez qu'ils finissent en méchoui, être élus c'est aussi défendre ses administrés contre la folie d'un maire !

83. Joël Bridoux Le 03/05/2009 à 12:37

Merci Jean-Marie, je crois que tu as raison concernant Philippe Petit, pourtant j'aurai cru le contraire à ce jour on est incapable de dire si il a voté pour ou contre mais moi aussi je suis déçu par son silence et son désintéressement sur la chose, qui pourtant est important. Les autres pas la peine de leur demander d'aller au front. La seule à mes yeux c'est la Jocelyne, espèreront qu'elle va bouger et faire comprendre au Maire et aux autres élus qu'il faut inverser la vapeur si non ça va casser et se sera dommage.

84. Pierre-Jean BOURION Le 03/05/2009 à 12:53

À Joël BRIDOUX

Si je me suis permis de parler d'orthographe, c'est pour en souligner la non-importance, parles avec ton cœur et continues à écrire. Tu sais, je me fait remonter les bretelles par ma fille et mon ami Charles Grégoire au sujet de mon orthographe et j'ai fait des études bac +3, mais je n'ai rien foutu à l'école et au collège jusqu'à la fin de la seconde alors, crois moi, les règles d'orthographe et moi, nous ne nous sommes jamais trop fréquentés

85. Joël Bridoux Le 03/05/2009 à 13:10

Mon cher P-J que cela ne t'empêche pas de passer un bon dimanche. tu as toute mon amitié.
Joël

86. Pierre-Jean BOURION Le 03/05/2009 à 15:24

Toi, le webmaster, mes excuses vaudront ce que vaudra la qualité de ton Whisky et que je n'accepterai de venir boire (en quantité modérée, faut bien rentrer ou alors à pied) que sur invitation formelle. Na!

Tu m'as coupé l'herbe sous le pied, mais je vais le dire autrement : Quelque soit l'issue de ce combat (heureuse, je l'espère) rien ne sera plus comme avant et ce sera à nous d'exploiter cette nouvelle donne en ne vivant plus chacun dans son coin, mais en communiquant grâce à internet et en se retrouvant pour faire avancer nos idées, nous apprendre des tas de choses que l'un sait et pas l'autre, nous aider à mieux vivre en polluant moins (voir, le sujet évoqué du jardin), nous faire bénéficier de bonnes affaires etc. Alors, là, nous n'aurons pas perdu notre temps et nous rendrons grâce à notre Duce actuel d'avoir su faire l'union du village! À son corps défendant.

J'y vais, il y a des chardons qui m'attendent!

87. un habitant de soulosse Le 03/05/2009 à 15:45

je trouve que ce site ne fait qu'injurier des personnes honorables! Il y a des limites quant

au vocabulaire à employer. D'ailleurs quelles contradictions, on apprécie une personne, puis on ne l'apprécie plus et puis à nouveau et j'en passe...Je vous signale tout de même qu'il n'y a pas que 2 élus à avoir voté "oui"!!!Alors cessez de critiquer toujours les mêmes personnes et allez voir devant les portes des autres.

88. Réponse au 87 Le 03/05/2009 à 17:03

De quoi parlez-vous ? oui pour les FA-VL ou non, que voulez-vous dire expliquez-vous !!

89. Joël Bridoux Le 03/05/2009 à 17:09

Si des élus ont votés contre les FA-VL il faut dire que leurs silence nous étonnent beaucoup. Jusqu'à présent aucun d'entre eux ne s'est manifesté d'une manière ou d'une autre, c'est bien dommage.

90. Pierre-Jean BOURION Le 03/05/2009 à 17:24

À madame ou monsieur 87.

Je suis myope comme une taupe, je porte des lunettes adéquates, dès demain j'irai chez l'opticien pour une vérification.

Je lis le site tous les jours ou presque et point d'insultes n'y ait trouvé.

Peut être suis je de mauvaise foi?

Est ce insulter quequ'un que lui dire que le projet qu'il a soutenu et qu'il soutien encore, par son silence, mène le village à la ruine?

Savez-vous ce que vaudra votre maison, assise sur une poubelle de déchets nucléaire?

Et je ne parle que de sous, puisque ce sont là vos arguments.

Et ne me dites pas que l'enfouissement est sécurisé. Lors de notre visite à BURE, où il s'agit de produits autrement dangereux, nous avons, sauf monsieur le maire, peut être, tous entendu le directeur adjoint de l'ANDRA nous dire qu'une seule chose était sûre : Quelque soient les méthodes et les moyens, il y aura des fuites. La seule incertitude : Quand?

91. Ouh! Ouh! Le 03/05/2009 à 18:48

Le n°87 fleure bon la prose de Madame Jocelyne... Je comprends qu'elle commence à être un poil saturée au niveau des responsabilités qui l'accablent (surtout celle d'avoir dit oui aux fa-vl), et qu'elle voudrait bien qu'on s'intéresse un peu aux autres qui n'ont pas dit non!

Pas facile, les autres sont tellement transparents que j'en viens même à ne plus me souvenir de leurs noms et de leurs visages!

Ah Madame Jocelyne, il faut bien assumer sa vie publique, au moins de vous nous sommes certains que vous savez lire, écrire et vous exprimer!

Allez, ne boudez pas votre succès!!!

92. qui? Le 03/05/2009 à 19:13

oh oui numero 87, donner nous la liste complete des noms de ceux qui on voter oui aux dechets svp

93. C-M Le 03/05/2009 à 19:19

tous des lavettes les conseillers municipaux, rien dans le froc, aucun courage, bande de lâche et de faux cul.

94. Pierre-Jean BOUURION Le 03/05/2009 à 20:29

Non, monsieur ou madame 93, monsieur plutôt, vu la virilité du langage, ne donnez pas raison au 87, Jocelyne, semble t'il?

Il faut écrire : Les conseillers municipaux se rendent intimement compte de leur erreur ou à tout le moins du refus quasi unanime de leur décision par les habitants de Soulosse. Perdus par la confiance aveugle qu'ils vouent à leur maire vénéré, ils ont cru en ses paroles et maintenant ils sont cuits (pas terrible, celle là, mais j'ai arraché des chardons, planté des échalotes et arrosé des jeunes plantations toute la journée, alors, je suis un petit peu fatigué. Relisez la citation que j'ai faite ce matin au camarade Bridoux. J'avais bien dit que j'arriverai à la refiler au maire et à son conseil. Tiens, je suis de bonne composition, je vous la ressort : Il faut montrer l'échec en pleine lumière, et non l'enterrer, car c'est par l'échec qu'on devient un être humain. Celui qui ne comprend pas ses échecs n'est porteur d'aucun avenir. C'est signé : Aksel SANDEMOSE

Je vous souhaite une bonne nuit: Le Silence de la mer. VERCORS

95. UN HABITANT DE SOULOSSE Le 03/05/2009 à 23:14

par exemple le 56!!! Et j'en passe évidemment...

vous ne vous en prenez systématiquement qu'à 2 personnes , mais le conseil municipal est composé de bien + de personnes qui ont voté pour le projet apparemment, alors arrêtez une fois pr tte de vs en prendre qu'à mme valentin, qui est une personne très admirable, sérieuse, investie et qui apporte beaucoup de bonnes choses à notre commune; peut être que si vous en faisiez autant qu'elle, cela vous permettrait de comprendre et de dormir davantage, donc de réfléchir davantage aussi!!! Au fait je ne m'appelle pas JOCELYNE, voyez bien que vous lui mettez tout sur le dos!!!!!!!!!!!!!!

96. WEBMASTER STOP! Le 04/05/2009 à 00:43

Trop c'est trop puisque certaines personnes par leur anonymat ne respectent pas la philosophie de ce site je vais me diriger vers la solution suivante, que commentaires seront soumis à mon autorisation. Le voulez vous vraiment? Je vous rappelle qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, laissons les conseillers réagir à la lettre que leur a envoyé PJ BOURION .

Concernant le nom des 2 conseillers qui reviennent régulièrement sur ce site, ils devraient en être fiers car ils représentent l'espoir de la population, ai je oublié peut être Mathieu LOUIS qui s'était exprimé sur notre site en disant son opposition à ces FA-VL. Quant aux autres soit ils ne connaissent pas l'adresse de ce site ce qui m'étonnerait vu le nombre de visites, soit ils désirent se conduire comme PJ CHANE que j'avais rencontré lors de la manifestation de Grand et qui reste bien loin du dialogue que j'avais eu avec lui...au moins James Bond ne se serait pas fait voir!

J'ai encore entendu cet après midi et devant témoin qu'au moins un conseiller donnerait sa démission si les FA-VL étaient retenues sur notre commune. Mais c'est avant qu'il faut réagir! Celui-ci saura se reconnaître et s'exprimer sur ce site avant que je divulgue son nom! Stoppons toute animosité et intox avant la réponse de ces conseillers. D'avance merci. Au moins comme l'écrit PJ BOUBOU l'existence de ce site aura permis de pouvoir exprimer ses idées , de partager ses doutes, de faire circuler des informations, de vivre mieux ensembles!

97. Pierre-Jean BOURION Le 04/05/2009 à 10:58

Monsieur ou madame? 95. Ça la fout mal de répondre à un numéro, je vous ferai remarquer que j'avance à visage découvert et n'en suis pas encore mort!

Je pense que vous faites erreur, la campagne pour les élections municipales n'est pas pour demain.

Je ne porte aucun jugement sur l'action de madame Jocelyne VALENTIN, sauf sur un point ÉNORME et qui efface tout le reste. Jocelyne VALENTIN et l'équipe municipale veulent nous engager, d'une manière irréversible, pour des milliers d'années, à l'enfouissement de déchets radio actifs et je crois pouvoir affirmer que pratiquement toute la population est contre.

Quant aux problèmes de communication, je veux vous faire part de ceci : Après la première réunion publique des Sentinelles, j'ai été scandalisé par le compte rendu de cette réunion dans Vosges Matin, réunion au cours de laquelle nous avons tous vu madame Valentin se rapprocher du journaliste délégué par le journal. Naïvement et nominalement j'ai fait part, sur le site de madame Valentin de ma désapprobation. J'ai été immédiatement censuré et ensuite indirectement menacé d'un procès.

Ce doit être une manie, pour avoir utilisé le mot catimini dans ma lettre au maire, protestant contre la méthode, parfaitement légale, mais inadaptée à un tel problème, Mòssieu le maire après un copié-collé de Google pour m'apprendre la signification du mot catimini, m'a dit que c'était très vilain et que seule mon ignorance crasse m'évitait un procès. En passant ledit premier magistrat s'est magistralement planté, confondant origine des mots et sens actuel.

Précision, j'ai officiellement réclamé à Vosges-Matin un droit de réponse. Il m'a été proposé un entretien qui serait suivi, par la même journaliste d'un entretien avec le maire qui pourrait ainsi répondre à mes arguments. Monsieur le maire a purement et simplement refusé de recevoir la journaliste. Compte tenu de la qualité du reportage concernant notre manifestation, j'en suis resté là.

98. Je reste perplexe... Le 04/05/2009 à 11:18

Je reste perplexe devant le commentaire N°95.

Je viens de relire le commentaire N°56, que je cite ci-dessous:

56. PARCE QU'IL Y EN A MARRE DE LA CHIANLIE Le 01/05/2009 à 12:50

Bon, vous avez dû remarquer qu'il y avait une sorte de laisser aller à Soulosse. Et là, ça me fatigue : OU LE CONSEIL MUNICIPAL REPREND LES CHOSES EN MAIN OU LES HABITANTS VONT FAIRE UN VRAI TRUC SERIEUX ET MERDE POUR LES DECISIONS MUNICIPALES A LA CON.

Où est il question de 2 personnes bien précises?

A moins que l'aimable rédacteur-trice ne considère qu'à ses yeux (bien fatigués j'imagine à 23heures bien entamées!), le conseil municipal se réduit uniquement à ces deux là!

Pas bien flatteur pour les autres, dites-moi?

Allez donc prendre la dose de repos qui vous est nécessaire, ensuite l'ophtalmo et pourquoi ne pas s'occuper aussi de l'état de votre surdité précoce?

Un bon état des lieux, et vous serez de nouveau en pleine forme!!!

99. Lamentable Le 04/05/2009 à 11:28

bon, le post 56 ne relève pas de la grande tendresse, et donne plutôt dans la grossièreté, ce qui est tout à fait déplorable.

mais les pleurnicheries du 95 n'arriveront sûrement pas à faire sanctifier le CM...
Je voudrais bien connaître l'avis du 95 sur les déchets FA-VL?
Au fait je le trouverais presque super ce 95... sans plomb dans la cervelle!

100. WEBMASTER ...INFOS Le 04/05/2009 à 12:51

Personnellement, je ne comprends pas les personnes qui ne veulent pas signer leurs commentaires. Comme le souligne PJ BOURION, il faut avancer à visage découvert pour montrer son engagement pour cette juste cause, nous sommes en démocratie. Se conduire de la sorte est pire que tout ce qu'on peut reprocher à l'équipe municipale et prouve que vous aussi avez peur du maire! Alors nous les opposants aux FA-VL montrons notre indignation dans le courage et la dignité.

101. WEBMASTER - INFOS Le 04/05/2009 à 22:18

Bien reçu votre information Bernadette...

Chers lecteurs,
en lien sur la boule terre en dessous à droite de webmaster pour découvrir le clip de la "Marnochimiothérapie"

102. WEBMASTER - Forum discussion Conseil Général de Lorraine Le 04/05/2009 à 22:26

Toujours de Bernadette,

en lien sur la boule terre....le forum de discussion FA-VL du Conseil Général de Lorraine. Vous pourrez y découvrir le post de notre amie.

103. WEBMASTER - INFOS Le 04/05/2009 à 22:44

Chers lecteurs,

Une nouvelle rubrique sur ce site intitulée:

Actualités 30 avril

Ce qui n'empêche pas nos conseillers de répondre au courrier que leur a adressé le Président des Sentinelles et de tenir compte de l'avis de la population!
Encore merci Bernadette pour l'envoi de ce fichier.

104. et ...tu zappes , zappes ,zappes Le 05/05/2009 à 18:29

Moi aussi c'était de l'humour....et je me suis zappé...aussi! Amitiés à tous les deux et sans rancune...JM le zappeur

105. Assainissement Le 05/05/2009 à 20:10

Pour le plaisir, voici la copie d'un courrier que j'ai déniché sur le site que je vous indique plus bas...à méditer, non?

wadoryu, le mardi 17 février 2009 à 10:27 Bonjour SPANC,

Je suis tout à fait d'accord avec vous pour le contrôle des fosses dans la mesure où le tarif du contrôle est raisonnable ce qui ne semble pas être le cas pour tout le monde. Moi j'ai payé 30 Euros (c'est raisonnable sauf pour celui qui déjà n'a pas d'argent !!!) Suite au contrôle ma fosse n'est pas conforme mais n'entraîne aucun désagrément pour le voisinage et surtout pas de pollution des nappes. Je comptais donc faire installer une filière neuve et j'apprends alors qu'il faut que je fasse faire exécuter une étude de sol rendue obligatoire par délibération du conseil municipal de ma commune et là ce n'est pas trente euros mais entre 500 et 1000 Euros à rajouter au prix de la filière neuve. Bien entendu nous disposons d'un "droit à polluer" de quatre ans pour faire exécuter les travaux. Je vous donne donc rendez vous dans quatre ans quand les propriétaires prendront véritablement conscience du problème et des prix.....!!!! D'ailleurs, je constate que déjà l'assainissement pose problème dans de nombreuses régions !!!! Par contre la COGEMA ou AREVA peut elle polluer les sols de notre beau pays avec son uranium et ses déchets..... Bien cordialement.

Edifiant, mais je vous suggère de lire l'intégralité des commentaires, et vous prendrez conscience des diverses interprétations, manipulations et mensonges qui émanent de nos irresponsables!

<http://droit-finances.commentcamarche.net/forum/affich-3839389-assainissement-non-collectif>

Le vieux fouineur.

106. Il ne fait plus qu'observer....attention il fouine ! Le 05/05/2009 à 22:00

Merci du renseignement, va falloir voir ça avec les Sentinelles et autres concernés... pour la stratégie à adopter....

Cliquez sur la boule terre pour arriver directement sur le site indiqué dans précédent post. Bonne lecture à tous...

le webmaster

107. Webmaster à Monsieur le Président des Sentinelles Le 06/05/2009 à 11:20

Mr le Président des Sentinelles de Soulosse,

Pourriez vous nous indiquer si certains conseillers ont répondu à votre courrier, dans l'affirmative merci de nous faire connaître leurs réponses.

Aucun d'eux ne s'étant exprimé sur le site, j'ose espérer que vous avez reçu quelques réponses ne serait ce que par politesse et respect pour la fonction que vous représentez à savoir le responsable des 3/4 de la population anti FA-VL.

108. Pierre-Jean BOURION Le 06/05/2009 à 11:45

Môssieu le Webmaster.

Tu sais ce qu'il te dit le président?

Les lettres ont été remises, une, lundi soir, les autres dans la journée de mardi.

Je ne pense pas recevoir de réponse rapides connaissant, ou plutôt ne connaissant pas personnellement les membres du C.M. Je pense qu'ils vont consulter leur fürher avant de répondre?

Je ne voudrais pas te vexer, mais mes pivoines sont magnifiques.

109. Pierre-Jean BOURION Le 06/05/2009 à 20:05

Monsieur le webmaster armé de grands ciseaux, finalement, après avoir relu ma prose, je pense que ma lettre ne demande pas de réponse, mais une action des membres courageux du C.M. si ça existe, pour actionner une réunion du C.M. ?

110. Louise Le 06/05/2009 à 20:09

J'espère que les courriers que vous recevrez seront mis en ligne, mais êtes vous sûrs que les conseillers daigneront répondre? Je suis consciente que vous leur tendez la main mais sont ils prêts à la prendre?

111. Webmaster Le 07/05/2009 à 00:33

Ne soyez pas défaitiste, il faut laisser le temps au temps, ce courrier vient d'être seulement reçu par nos conseillers dixit le post N°108 de PJ BOURION. Comme je l'écrivais dans mon précédent commentaire, une réponse positive ou négative est un devoir de politesse et de respect vis à vis de la fonction occupée par PJ. Même s'ils doivent consulter le cas échéant le maire, je pense que celui-ci les encouragera à répondre.

Dans le cas contraire peut envisageable, si cette lettre demeurait sans réponse, nous pourrions envisager que la municipalité rompt toute tentative de dialogue et de médiation, ce qui ne serait pas en conformité avec la décision de Mr Le Sous Prefet qui veut apaiser l'animosité qui règne au sein de notre village et qui pourrait engendrer des exactions difficilement contrôlables.

Restons donc optimistes et responsables.

112. Joël Bridoux Le 07/05/2009 à 19:50

Bonsoir à tous, bon je rentre du boulot et je viens consulter les dernières nouvelles. Pour résumer et suivre les doux commentaires du webmaster et de notre vénéré Président, que je salut, laissons le temps à nos chers élus de réfléchir et le cas échéant de répondre ou pas au courrier du Président en espérant qui y répondent, dans le cas contraire, faut pas s'attendre à des miracles, les volées de bois vert vont tomber, mais pour l'instant ont attends, ont ne peux rien dire, j'espère qu'une chose c'est qu'ils soient plus intelligent que le Maire.

113. Pierre-Jean BOURION Le 07/05/2009 à 21:56

Salut à toi Joël BRIDOUX. Tes lettres sont un rayon de soleil. Je viens d'avoir, cet après-midi un appel de Christian FRANQUEVILLE. Pour lui c'est planté, nous sommes la victime désignée de l'Andra et seul une demande de la majorité du conseil peut obliger le maire à convoquer le C.M. avec inscription à l'ordre du jour, un nouveau vote sur l'enfouissement. Appel angoissé à tous les opposants qui connaissent des conseillers municipaux pour qu'ios

prennent leurs responsabilités et leur précisant, ce que je ferai, sans réponse à me lettre, qu'ils seront RESPONSABLES et COUPABLES des accidents, inéluctables, dicit le vice président de l'Andra, dans l'avenir. P.S. Je vous en supplie, je ne suis pas vénérable, je suis assez vieux sans ça!

114. Joël Bridoux Le 08/05/2009 à 07:43

Bonjour P-J Bourion, pour faire suite à ce que tu viens de dire (113) j'espère que les conseillers prendront la sage décision sans quoi comme je le disais plus haut, la volée de bois vert est inéluctable, faudra réfléchir à des actions plus musclées sans enfreindre la loi, il faut que l'on reste irréprochable. De toute manière je suis sur qu'il y a un moyen de les faire pliés.

A quand la prochaine réunion des sentinelles de Soulosse ? je crois que l'on a des choses à mettre au point en privé si tu vois ce que je veux dire. Voila, bon je te souhaite un bon week-end et fait attention les chardon ça pique !!!!!!!

115. Webmaster à Patrick Roger Maire de Soulosse. Le 08/05/2009 à 10:24

Hier après midi lors de notre entrevue en présence de Bernard, nous avons de suite remarqué que tu ne détenais pas les bonnes informations au sujet des FA-VL, puisque tu parlais d'un enfouissement de 350 m de profondeur dans un argile genre Bure. Pour confirmer nos dires et te prouver que nous disions la vérité, nous t'invitons à consulter le site de l'ANDRA (Lien direct un clic sur la boule terre de ce post) Nous te souhaitons une bonne lecture de ce site que tu ne pourras pas contester...fais en part à tes conseillers...Certainement qu'au moment du oui à ce vote, vous ne déteniez pas toutes les informations nécessaires...Il est encore temps de se retirer de ce projet la tête haute et en responsables. Comme quoi tout le monde peut se laisser berner par l'ANDRA et qu'il y a du bon dans les opposants aux FA-VL.

116. Webmaster Le 08/05/2009 à 11:20

Je ne veux pas mettre en doute les informations qui ont été mentionnées sur ce site au sujet de la retenue possible de notre commune par l'Andra, mais il serait bon de pouvoir les vérifier avant de les poster, car on va tout droit vers une avalanche de "on m'a dit que..." Je n'ai trouvé aucune information là dessus sur le net. L'échéance prochaine du Gouvernement ce sont les élections Européennes et je pense qu'aucune décision ne sera prise avant. Ce qui n'empêche pas de rester mobilisé sur ce fléau qui nous guette. Le Maire et les conseillers sont informés de nos doléances, à eux de trouver la sérénité nécessaire pour refuser cette implantation. Par ailleurs ils connaissent également notre détermination et savent très bien que nous ne resterons pas impassibles en cas de non réponse. Nous sommes en période de médiation, laissons les prendre leur décision en toute connaissance de cause, aujourd'hui c'est L'Armistice, espérons que les jours prochains nous pourrons également le célébrer dans notre village au sujet des FA-VL.

117. Sophie : mettons fin aux hostilités Le 08/05/2009 à 12:18

Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Vous n'avez pas appris à tenter de comprendre mais à être complaisants, à porter un masque, à jouer un rôle, à dissimuler ce qui se passe. Vous vous coupez des habitants. Cessez d'être gentils vis-à-vis du Maire, soyez vrais.

Il y a urgence à être conscients de votre manière d'agir.
Il s'agit simplement de reconnaître votre erreur de vote. Je suis certaine que les habitants vous en seront reconnaissants.

118. Le doigt dessus!!! Le 08/05/2009 à 13:50

Pour bénéficier d'une explication immédiate sur la nature de l'enfouissement réservé aux déchets FA-VL, voici la partie fort éclairante du texte que l'on peut lire sur le site de l'Andra:

Un centre de stockage pour les déchets FA-VL

Dans le cadre de la loi du 28 juin 2006, l'Andra a pour mission d'étudier la mise au point de solutions de stockage pour les déchets de graphite et les déchets radifères (déchets de faible activité à vie longue).

Le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) demande également que soit étudiée la prise en charge d'autres types de déchets de faible activité à vie longue, tels que des objets contenant du radium, certaines sources scellées usagées ou encore des déchets bitumés.

De part la nature et les caractéristiques des déchets FA-VL, l'Andra prévoit de les stocker dans une couche d'argile à faible profondeur, entre 15 et 200 mètres, sur une surface d'environ 100 ha.

Le centre est conçu pour accueillir environ 200.000 m3 de colis de déchets.

Deux solutions à l'étude :

1. L'une des solutions retenue est d'utiliser la technique de creusement en sous-sol, dont l'accès est effectué par des galeries (option retenue pour les déchets de graphites).
2. Une autre solution consisterait à réaliser une excavation à ciel ouvert, remblayée après remplissage (option retenue pour les déchets radifères).

Pour ceux qui en douteraient donc encore, voici la confirmation que ce qui est entrepris à Bure, qui concerne le stockage des déchets hautement radio actifs, n'a rien à voir avec le projet parent-pauvre de stockage et camouflage des déchets FA6VL...

Et maintenant, qu'en dites-vous chers concitoyens?

119. A souligner Le 08/05/2009 à 19:59

Pour info, et pour ceux qui ne se sont jamais encore rendus sur le site de Jocelyne, sachez qu'elle y a aimablement publié la précédente information, ce dont nous la remercions vivement.

<http://soulosse.e-monsite.com/rubrique,manif-ant-favl,1120996.html>

120. MANIFESTE CONTRE LE NOUVEAU DANGER RADIOACTIF Le 08/05/2009 à 22:37

MANIFESTE CONTRE LE NOUVEAU DANGER RADIO-ACTIF DES F.A.V.L.
A L'ENCONTRE DE NOS TERRITOIRES DE L'EST DE LA France

Un vibrant appel est lancé à toutes les communes candidates, en vue d'une prochaine présélection par l'Etat pour enfouir des déchets radioactifs sur leur territoire, à faible profondeur, c'est-à-dire en subsurface.

Depuis plusieurs mois, 2 reconnaissances hydrogéologiques ont été réalisées par le CEDRA, à savoir :

Une première mise dans la région occidentale au début du Plateau de Langres, dans la région dite de la « Plaine ».

Une seconde dans les secteurs Barrois Oriental et Central.

Dans les 2 cas, il apparaît que l'enfouissement des déchets radioactifs est géologiquement irréalisable car extrêmement dangereux et ceci pour les raisons suivantes :

- Dans les formations géologiques hydrauliques du Plateau de Langres Occidental épaisses de 187 mètres, on observe 3 nappes d'eau phréatiques.
- Dans les formations géologiques hydrauliques du Barrois épaisses de 145 mètres, on observe 2 nappes d'eau phréatiques.

Soit au total 5 nappes phréatiques sur une épaisseur totale de 332 mètres de terrains géologiques hydrauliques à la hauteur du deuxième plateau du Barrois (Séquanien).

Des failles innombrables recoupent transversalement les réseaux des grands cours d'eau majeurs tant dans le Plateau de Langres Occidental que dans le Barrois avec les nombreux vallons transversaux.

Les nappes d'eau phréatiques convergent vers le Nord-Ouest en direction du Bassin Parisien et circulent très vite au sein des formations calcaires souterraines.

Tous les cours d'eau traversant les reliefs calcaires jurassiques des départements de l'AUBE, la HAUTE-MARNE, la MEUSE, les VOSGES et la MEURTHE ET MOSELLE sont alimentés par les nappes phréatiques des plateaux.

Beaucoup d'agglomérations sont alimentées par des captages :

- 1° De sources situées sur les coteaux des versants des vallées, alimentées par les plateaux.
- 2° De nappes phréatiques alluviales dans les vallées.
- 3° Par des réseaux souterrains aux parcours compliqués, très incertains, voire inconnus.

CONCLUSION

Au vu de toutes ces constatations hydrogéologiques et écologiques, il y a beaucoup trop de risques et de dangers encourus, d'envisager l'enfouissement de produits radioactifs du type F.A.V.L, dans l'environnement régional des plateaux calcaires de l'Est de la France.

Ce qui est alléchant pour une commune deviendra très vite une menace et un danger potentiel pour les communes environnantes et celles situées en aval dans les vallées.

Les populations doivent être impérativement consultées car de tels projets engagent le présent et le futur des générations à venir et pour longtemps !

Sans oublier que, suite à de nouvelles élections et après le départ des élus responsables, survienne alors un accident de contamination radioactive !

Alors, qui sera responsable ? Et qui paiera les dégâts ?

Au nom de la Sécurité et de la Santé publique, il faut arrêter un el projet qui fatalement nuira à l'équilibre et la renommée de nos Régions. Les élus, qui s'engageront dans une telle aventure, seront gravement jugés par la Société sur les conséquences immédiates de leurs actes.

Claude KOSSURA - Administrateur du CEDRA - Géomorphologue

121. Joël Bridoux Le 09/05/2009 à 08:14

En lisant l'article ci-dessus, qui fait froid dans le dos il est plutôt conseillé à nos élus de Soulosse cet-à dire ceux qu'ont voté pour les FA-VL, et les autres qui ont soi-disant votés contre mais qui se gardent bien de dire quoi que ce soit, peur des repréailles du Maire, de bien réfléchir car ils s'engagent gravement, et pour l'amour du ciel n'écoutez

plus ce que dit votre chef, qui, aux yeux de la majorité de la population et de la proche région, ainsi que de certains des ses amis politique ou pas, n'est plus crédible.

122. Assainissement:: Boycottons le contrôle de nos installations! Le 09/05/2009 à 20:11

Encore une fois, et comme d'hab, le maire et le CM ont agi en catimini, sur le sujet de l'assainissement.

On ne nous a pas informés, on veut maintenant nous mettre devant le fait accompli, nous piquer de la tune pour une parodie de contrôle, dont l'issue va être un délai trop court pour pouvoir financer les travaux qui en résulteront, pour se mettre aux normes...

Et je ne vous parle pas du montant des travaux, on n'est pas prêts de remanger de la langouste! Saignés à blanc qu'on va être coté porte-monnaie! On pleurait déjà d'avance pour nos 63,30 €!

Des normes qui risquent d'être obsolètes très vite, compte tenu de celles qu'envisage Bruxelles, pas du tout orientées vers les solutions de lagunage, hé hé !

Alors faudra encore payer et recommencer de nouveaux travaux?

Comme ordres et contrordres ne font que générer le désordre, il est donc urgent d'attendre avant d'obtempérer bêtement.

D'où l'intérêt de ne pas bouger, ni ouvrir sa porte aux inconnus.

Alors une bonne mesure à prendre est de fixer le rendez-vous pour le contrôle entre le 15 et le 31 décembre 2012.

Ben oui, m'sieur le maire, nos agendas sont déjà complets en rencards jusqu'à cette date!

D'ici là, ça va donner le temps à l'équipe municipale de faire fonctionner ses neurones (pour une fois) et de réviser sa copie sur le sujet, sans blague!

Parce que ce qu'on ne vous dit pas, c'est que à force de reporter le problème, et ben plus de subventions maintenant, trop tard pour avoir de la monnaie pour faire un assainissement collectif du village digne de ce nom!

À moins que ça ne soit offert par l'ANDRA en échange de notre santé?

Tout est possible, faut plus s'étonner de rien mon bon monsieur!

123. SOPHIE : j'ai une idée Le 09/05/2009 à 20:31

Afin d'éviter que ce "bon Monsieur" mandaté par Monsieur le Maire ne perde son temps pour venir percevoir son chèque, je propose qu'on scotche, sur nos boîtes aux lettres" la phrase suivante, en grosses lettres :

MONSIEUR LE TECHNICIEN D'EAU ENVIRONNEMENT CONSEIL, NOUS SOMMES DESOLES DE NE POUVOIR VOUS RECEVOIR AVANT LE 16 DECEMBRE 2012, AVANT, VOUS N'ETES PAS INCLUS DANS NOTRE BUDGET.

Qu'en pensez-vous? Ce serait bien si chacun donnait aussi une idée.

124. A propos du SDANC88 et de ses adhérents, à lire et à déguster ! Le 10/05/2009 à 18:24

REMOUS

Assainissement non collectif : point de vue du Syndicat de l'ANC des Vosges
par Marc Laimé, 12 juin 2007

Les responsables du Syndicat départemental d'assainissement non collectif des Vosges s'émeuvent d'un témoignage recueilli par Eaux Glacées, qui faisait référence aux diagnostics réalisés par ce Syndicat. Qui souhaite rectifier quelques erreurs et apporter quelques précisions. Nous déférons très volontiers à sa demande, avec l'espoir que cet échange contribuera à lever des incompréhensions manifestes sur une question que le législateur a malheureusement compliqué à souhait...

« Je viens de prendre connaissance de votre article relatif à l'assainissement non

collectif, dans lequel vous évoquez parfaitement les difficultés rencontrées dans ce domaine, et j'y découvre un témoignage concernant la mission menée actuellement par notre Syndicat.

A ce propos, je tiens donc à corriger quelques erreurs et apporter quelques précisions.

Le Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC) n'a pas été créé par la communauté de communes citée, mais par les maires d'un grand nombre de communes, en vue de les aider à faire face à leurs nouvelles responsabilités en matière d'assainissement non collectif. A ce jour, le SDANC regroupe plus de 390 communes du département, qui ont donc transféré au Syndicat leur compétence sur le sujet.

Comme vous l'expliquez rapidement, les communes ont un certain nombre d'obligations en matière d'assainissement non collectif, et au-delà de la création du SPANC (service public d'assainissement non collectif), un certain nombre de contrôles doivent être effectués. Le diagnostic de l'existant fait partie de ces contrôles obligatoires.

Sur le territoire de nos communes adhérentes, ce contrôle concerne plus de 42 000 installations. Une bien vaste tâche pour une structure jeune et qui ne compte que peu de personnel.

Les élus du SDANC, qui représentant chaque canton au sein du comité syndical, ont donc décidé de confier cette mission à trois prestataires privés (répartis selon trois lots géographiques), via la passation d'un marché public (appel d'offres européen). Il ne s'agit donc pas de délégation de service public.

Sur le territoire concerné par le témoignage, c'est effectivement la société Veolia Eau qui a été retenue. Cependant soyez assurés que cette société n'a pas été choisie « librement » par le SDANC, mais selon des critères précis, à la fois techniques et économiques. La procédure complète a d'ailleurs été validée par la Préfecture, comme pour tout marché public passé en bonnes et dues formes.

Avant de débiter les diagnostics sur le terrain, des réunions publiques d'information ont effectivement été organisées (invitations distribuées dans les boîtes aux lettres des personnes concernées). De plus, les mairies ont été régulièrement informées de l'avancée du SDANC dans le domaine, et des articles d'information pré-rédigés leur ont été adressés à plusieurs reprises. Il apparaît maintenant que certaines communes ont plus ou moins bien joué le jeu de l'information envers leurs administrés, ce que nous déplorons vivement.

Les diagnostics ont ainsi démarré sur le terrain. La prise de rendez-vous se fait tout d'abord par téléphone, et la confirmation est envoyée par courrier avec une plaquette (qui n'a rien de publicitaire) rappelant qui est le SDANC et en quoi consiste le diagnostic.

Par retour de la part des usagers, il est apparu que le courrier de prise de rendez-vous est assez mal perçu, trop impératif, et nous avons donc demandé à la société chargée des contrôles de le modifier en conséquence. Nos services s'excusent donc des désagréments occasionnés par ces courriers et qui ont pu éveiller certains mouvements de colère.

Les techniciens qui réalisent les contrôles ont été recrutés par la société retenue (le SDANC n'a aucun pouvoir à ce sujet) et sont spécialisés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Nous insistons très régulièrement auprès de nos prestataires pour que les éventuelles lacunes soient comblées et afin que chaque technicien puisse délivrer l'information la plus juste aux propriétaires des installations concernées.

Dire que l'information au sujet de ce diagnostic de l'existant est inexistante est une erreur, puisque je vous l'ai déjà précisé, nous envoyons régulièrement des plaquettes, articles, documents auprès de chaque commune adhérente. Cependant nous sommes tout à fait

conscients qu'en ce domaine, notre rôle d'information est loin d'être achevé et qu'il tient une place primordiale pour le bon déroulement des diagnostics.

Concernant la redevance d'assainissement non collectif qui est adressée au propriétaire, le montant a été institué à l'unanimité par les élus du SDANC, et non pas par la société directement. C'est d'ailleurs le SDANC qui se charge de l'envoi des factures.

A noter que le tarif de 63.30€ TTC est un tarif forfaitaire, et donc identique sur l'ensemble des communes adhérentes, quel que soit le prestataire retenu.

Je me permets également de vous rappeler que la réglementation précise que les SPANC doivent être financièrement gérés comme des Services Publics à caractère Industriel et Commercial (SPIC).

A ce titre, chaque contrôle doit donner lieu à l'émission d'une redevance d'assainissement non collectif, qui est à la charge exclusive du propriétaire. Ces dispositions sont clairement précisées dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Effectivement, cette redevance d'assainissement non collectif constitue une nouvelle dépense pour les foyers, et il n'est jamais agréable de recevoir une facture. Cependant, soyez assuré que le fait de mutualiser les contrôles et de grouper un grand nombre de communes permet d'obtenir des tarifs fort compétitifs. Il suffit pour cela d'aller regarder quels sont les tarifs pratiqués par d'autres SPANC pour ce même contrôle.

Malgré la disponibilité de nos services pour répondre à toute interrogation, certains propriétaires refusent catégoriquement de se soumettre au contrôle de leur installation, qui rappelons-le est pourtant un contrôle obligatoire. Dans cette situation, que nous essayons d'éviter au maximum, le Code de la Santé Publique nous autorise à envoyer une facture qui peut être majorée de 100%, fonctionnement approuvé par les élus du SDANC.

Cette possibilité n'a pas pour but de faire payer plus l'utilisateur, mais de convaincre les plus butés d'accepter le contrôle. A notre sens, il vaut mieux payer 63.30€ et recevoir le technicien, plutôt que payer 126.60€ sans aucun service rendu. Espérons que les rares propriétaires concernés aient ce même raisonnement.

Nous sommes tout à fait conscients que le domaine de l'assainissement non collectif reste encore assez méconnu des propriétaires concernés, et que l'application des textes crée de nombreux débats et soulève de nombreuses interrogations.

Pourtant, en réalisant les diagnostics, le Syndicat se contente d'appliquer la réglementation en vigueur, en faisant tout notre possible pour que cela se déroule du mieux possible. Soyez assurés que nos services mettent tout en œuvre pour résoudre les éventuels problèmes au fur et à mesure qu'ils apparaissent.

La question de la réhabilitation des dispositifs est certainement la plus compliquée. Réhabiliter des installations onéreuses dans des délais raccourcis nous semble bien ardu.

Comme vous le dites, les Agences de l'Eau ne proposent pas toutes les mêmes subventions, et les conditions à remplir pour y avoir droit sont parfois difficiles à réunir. Nous travaillons actuellement sur le sujet de la réhabilitation, afin de trouver des solutions satisfaisantes pour tous, dans le respect de la législation française. »

Alain Roussel

Président du Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges

8, rue de la Préfecture

88088 Epinal cedex 9

Tel : 03-29-35-57-93

Fax : 03-29-35-31-12

<http://www.eauxglacees.com/Droit-de-reponse-a-un-article-d>

Catimini, avez vous dit?

125. on va casquer costaud!!! Le 10/05/2009 à 19:14

alors c'est soit 63,30 € pour ensuite etre obligé de faire des travaux qui vont couter la peau des fesses, ou bien se faire racketter de 126,60 € et avoir une paix royale?

126. SUPER. Le 10/05/2009 à 19:31

super les articles sur le site eaux glacees!

surtout les post sur l assainissement, c est vraiment la grande debendade sur le sujet, on prent vraiment l usager pour un con avec les spanc et les sdanc et ceux qui en font parti. y croient donc qu on est des millionnaires ces gens la? de toute facon y a une chose qui est evidente: si tu peux pas payer, personne viendra faire des travaux chez toi!!!!!!enfin a te degouter d aller voter pour tout ces anes!!!!!

et ceux qui veulent enfouir des déchets atomique polluant, pourquoi on leur ferai pas payer leur connerie? pas besoin d etre un spécialiste pour faire le diagnostic de leur cerveau a ceux la!!!!!!

popol

127. Pierre-Jean BOURION Le 12/05/2009 à 16:14

Je reçois ceci de Christain FRANQUEVILLE.

il est bien évident que notre vénéré maire s'est empressé de ne rien faire avant d'être réélu et comme il n'a paq l'intention de se représenter : en avant toute et maintenant chiens c'est à nous de payer!

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CONTRÔLE

La loi sur l'eau de 2006 institue en compétence obligatoire le contrôle par les communes, des installations d'assainissement non collectif dont doivent être équipés les immeubles non raccordés, ou non raccordables, au réseau public de collecte des eaux usées.

Ce contrôle consiste soit en la vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de 8 ans, soit en un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres installations (article L.2224-8 Code Coll. terr.)

La commune est dans l'obligation de mettre en place un Service Public d'assainissement non

collectif (SPANC) avant le 31 décembre 2005. Mais une tolérance est acceptée dans la mesure où le contrôle doit être effectué au plus tard le 31 décembre 2012.

Les particuliers sont dans l'obligation légale d'être en conformité avec les normes. Le maire peut à ce titre faire usage de son pouvoir de police administrative en matière de salubrité publique. Par ailleurs, l'entrave de particuliers aux agents du SPANC dans l'exercice de leur mission, est passible d'une amende de 3 750 € ; et d'une peine de 3 mois d'emprisonnement.

FACTURATION

Article L. 1331-8, Code de la Santé Publique :

Les usagers peuvent se voir facturer sans autre formalité une somme au moins équivalente à la redevance qu'ils auraient payée au service public d'assainissement si leur immeuble avait été équipé d'une installation d'assainissement autonome réglementaire. Seule la facturation d'une somme équivalente majorée (au maximum 100 %) devant être précédée d'une délibération du Conseil municipal.

« Article L1331-8 : Tant que le propriétaire ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L. 1331-1 à L. 1331-7, il est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payée au service public d'assainissement si son immeuble avait été raccordé au réseau ou équipé d'une installation d'assainissement autonome réglementaire, et qui peut être majorée dans une proportion fixée par le conseil municipal dans la limite de 100 %. »